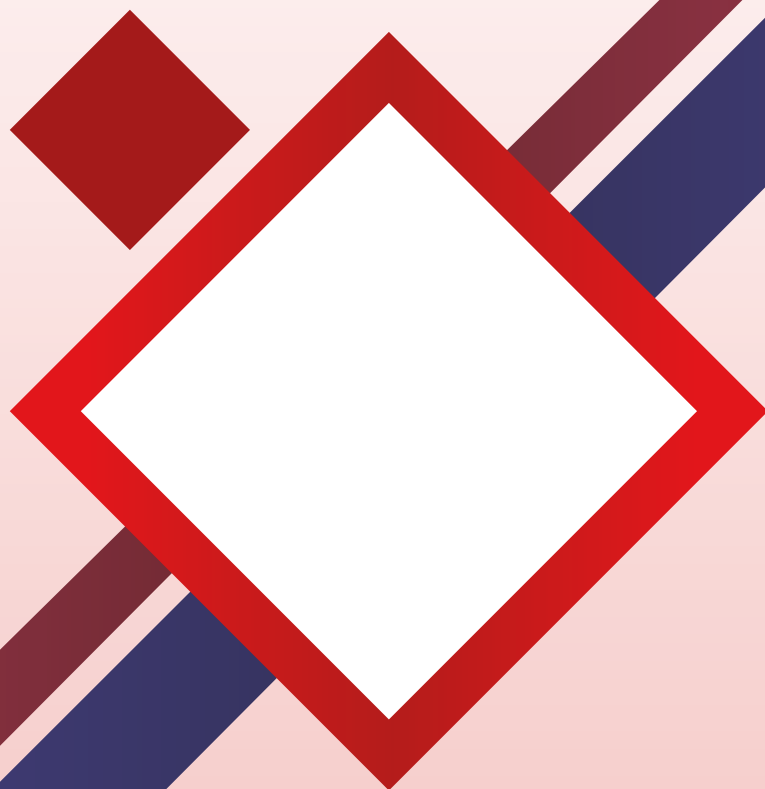


**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE**



**RAPPORT SUR LES
FINANCES PUBLIQUES**

GESTION 2022

Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles

Mai 2023

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AE	:	Autorisations d'engagements
ALT	:	Assemblée législative de la transition
ATD	:	Avis à tiers détenteurs
BCEAO	:	Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest
BIP	:	Banque intégrée des projets
BP	:	Budget programme
CAF	:	Coûts assurance frêt
CEDEAO	:	Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
CEFORE	:	Centre de formalités des entreprises
CID	:	Circuit informatisé de la dépense
CIFE	:	Circuit intégré de financement extérieur
CM	:	Conseil des Ministres
CME	:	Contribution de la micro-entreprise
CNSS	:	Caisse nationale de sécurité sociale
CP	:	Crédits de paiements
CT	:	Collectivités territoriales
DDP	:	Direction de la dette publique
DG-CMEF	:	Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers
DGD	:	Direction générale des douanes
DGEP	:	Direction générale de l'économie et de la planification
DGESS	:	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGF	:	Direction de la gestion des finances
DGI	:	Direction générale des impôts
DGTCP	:	Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DGTTM	:	Direction générale du transport terrestre et maritime
DSOFE	:	Direction du suivi des opérations financières de l'État
EPE	:	Établissements, publics de l'État
FBCF	:	Formation brute de capital fixe
FCFA	:	Franc de la Communauté financière africaine
FMI	:	Fonds monétaire international
IHPC	:	Indice harmonisé des prix à la consommation
LFI	:	Loi de finances initiale
LFR	:	Loi de finances rectificative
ONEA	:	Office nationale de l'eau et de l'assainissement
PAP	:	Plan d'actions prioritaires

PASD	:	Plan d'action pour la stabilisation et le developpement
PIB	:	Produit intérieur brut
PIP	:	Programme d'investissement publique
PNDES	:	Plan national de développement économique et social
PPC	:	Programme pluriannuel de convergence
PPP	:	Partenariat public privé
PTF	:	Partenaires techniques et financiers
RFP	:	Rapport sur les finances publiques
RNI	:	Réel normal d'imposition
RSI	:	Réel simplifié d'imposition
SIGASPE	:	Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'État
SIMP	:	Système intégré des marchés publics
SINTAX	:	Système informatisé de taxation
SONABEL	:	Société nationale d'électricité du Burkina
SYDONIA	:	Système douanier automatisé
TOFE	:	Tableau des opérations financières de l'État
TVA	:	Taxe sur la valeur ajoutée
UCAO	:	Unité de compte de l'Afrique de l'ouest
UEMOA	:	Union économique et monétaire ouest africaine
UMOA	:	Union monétaire ouest africaine
UR	:	Unité de recouvrement

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
TABLE DES MATIERES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
LISTE DES ENCADRES.....	vii
AVANT-PROPOS.....	viii
RESUME.....	1
INTRODUCTION.....	3
I PRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL.....	4
I.1 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL.....	4
I.1.1 Dans les pays avancés.....	4
I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement.....	6
I.2 CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL.....	8
I.2.1 Évolution du PIB réel.....	8
I.2.1.1. Ressources du PIB.....	8
I.2.1.2. Emplois du PIB.....	11
I.2.2 Prix et inflation.....	12
II. PRINCIPALES ACTIONS OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES.....	13
II.1 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES BUDGETAIRES.....	13
II.1.1 Mobilisation des ressources intérieures.....	13
II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures.....	17
II.1.3 Exploitation d'autres sources de financement.....	17
II.2 GESTION BUDGETAIRE, TENUE DES COMPTES PUBLICS, EXERCICE DE LA TUTELLE ET SUPERVISION DES SYSTEMES FINANCIERS.....	18
II.2.1 Programmation budgétaire.....	18
II.2.2 Exécution des dépenses.....	20
II.2.3 Gestion de la trésorerie.....	22
II.2.4 Règlementation financière.....	22
III. ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES.....	23
III.1 ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT.....	23
III.1.1 Recettes totales et dons.....	23
III.1.1.1. Recettes totales.....	23
III.1.1.1.1. Recettes courantes.....	24
III.1.1.1.2. Recettes en capital.....	26
III.1.1.2. Dons.....	26
III.1.2. Dépenses totales et prêts nets.....	27
III.1.2.1 Dépenses totales.....	27
III.1.2.1.1 Dépenses courantes.....	28
III.1.2.1.2 Dépenses en capital.....	31

III.1.2.2 Prêts nets.....	33
III.1.3. Soldes budgétaires et financement.....	34
III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques.....	34
III.1.3.2 Financement du déficit.....	36
III.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES APPUIS BUDGETAIRES.....	37
III.2.1. Dons.....	37
III.2.2. Prêts.....	37
III.3 MOBILISATION DE L'EPARGNE NATIONALE ET SOUS REGIONALE.....	39
III.3.1. Bons Assimilables du Trésor.....	40
III.3.2. Obligations du Trésor.....	41
III.4 ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE.....	43
III.4.1. Encours de la dette publique.....	43
III.4.2. Service de la dette publique.....	44
IV. SUIVI DE QUELQUES INDICATEURS MACROECONOMIQUES.....	46
IV.1. CRITERES DE PREMIER RANG.....	47
IV.2. CRITERES DE SECOND RANG.....	48
V. DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES.....	49
V.1 DIFFICULTES.....	49
V.1.1. Difficultés liées à la mobilisation des ressources.....	49
V.1.2. Difficultés liées à l'exécution des dépenses.....	50
V.2 PRINCIPAUX DEFIS.....	50
V.2.1. Défis d'ordre général.....	51
V.2.2. Défis liés à la mobilisation des ressources.....	51
V.2.3. Défis liés à l'exécution des dépenses.....	52
V.3 PERSPECTIVES.....	52
V.3.1. En matière des recettes propres.....	52
V.3.2. En matière de ressources extérieures.....	54
V.3.3. En matière de gestion des dépenses.....	54
CONCLUSION.....	55
ANNEXES.....	a
ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE.....	b
ANNEXE 2 : ÉQUIPE D'ELABORATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2022.....	c
ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2022.....	d
ANNEXE 4 : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT DE 2017-2022.....	f
ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS DU TRESOR 2021 EN MILLIONS DE FCFA.....	o
ANNEXE 6 : SITUATION DES EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR EN 2021 EN MILLIONS DE FCFA.....	p
Annexe 7 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %).....	q

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2017-2022.....	10
Tableau 2 : Évolution des recettes totales et dons sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	27
Tableau 3 : Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	38
Tableau 4 : Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	38
Tableau 5 : Evolution des rendements moyens pondérés (RMP) en 2021 et en 2022.....	41
Tableau 6 : Evolution des rendements moyens pondérés en 2022 et en 202(%).....	42
Tableau 7 : Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	45
Tableau 8 : Indicateurs macroéconomiques au titre de 2021 et 2022.....	47
Tableau 9 : Etat de la convergence macroéconomique au titre de l'année 2022.....	49

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution de la croissance économique dans les différentes zones sur la période 2020-2022 (en %).....	7
Graphique 2 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %).....	10
Graphique 3 : Répartition des recettes fiscales par nature en 2022 (en milliards FCFA).....	25
Graphique 4 : Évolution des recettes totales et dons en proportion du PIB de 2017 à 2022 (en %).....	26
Graphique 5 : Évolution des composantes des dépenses totales sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)	27
Graphique 6 : Évolution des composantes des dépenses courantes sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	28
Graphique 7 : Évolution des dépenses de personnel sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	29
Graphique 8 : Évolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	29
Graphique 9 : Structure des intérêts dus sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	30
Graphique 10 : Évolution des transferts courants sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	31
Graphique 11 : Évolution des dépenses en capital sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	31
Graphique 12 : Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres de la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	32
Graphique 13 : Evolution des investissements financés sur ressources extérieures et leurs composantes sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	32
Graphique 14 : Évolution du solde global base engagement sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	34
Graphique 15 : Évolution du solde de base sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)	35
Graphique 16 : Évolution du solde global base caisse sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	35
Graphique 17 : Evolution du financement sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	36
Graphique 18 : Evolution des dons reçus (type de partenaires) au titre des appuis budgétaires sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	37
Graphique 19 : Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgétaires sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).....	38
Graphique 20 : Évolution des bons et obligations de 2017 à 2022 (en milliards FCFA).....	40
Graphique 21 : Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2017-2022 (en %).....	44
Graphique 22 : Evolution du service de la dette publique par composante sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)...	44

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Performance des régies de recettes en 2022.....	16
Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2022.....	17
Encadré 3 : Définition de quelques indicateurs de recettes.....	23
Encadré 4 : Définition de quelques concepts (Bons, Obligations, Emissions et Maturité).....	39
Encadré 5 : Définition de l'encours et du service de la dette.....	43
Encadré 6 : Définition des indicateurs macroéconomiques.....	46

AVANT-PROPOS



Le Rapport sur les finances publiques (RFP) est un outil de reddition des comptes qui s'inscrit en droite ligne dans la volonté du Gouvernement d'œuvrer pour plus de transparence dans la gestion des finances publiques. Il vise à améliorer la visibilité des actions menées dans le cadre de la gestion des finances publiques en mettant à la disposition du public et des partenaires au développement des informations sur l'évolution des principaux agrégats macroéconomiques et financiers.

Le Ministère en charge des finances assure sa production annuelle et sa diffusion régulière. Le présent rapport, 18^{ième} du genre, présente la situation des finances publiques et la mise en œuvre des actions majeures y relatives ayant marqué l'année 2022.

La gestion des finances publiques en 2022 s'est faite dans un contexte caractérisé par une instabilité politique et institutionnelle mais surtout par la persistance de la crise sécuritaire. Elle s'est orientée principalement vers la consolidation des acquis de la mise en œuvre des grands chantiers du Plan national de développement économique et social (PNDES) et la poursuite des actions majeures dans la lutte contre le terrorisme conformément au Plan d'actions pour la stabilisation et le développement (PASD).

Je félicite l'ensemble des collaborateurs ainsi que tous les acteurs qui n'ont ménagé aucun effort pour l'atteinte des résultats fort appréciables dans la gestion des finances publiques. Je les exhorte à redoubler d'efforts afin de consolider les acquis et relever les défis futurs.

À l'endroit des différents Partenaires techniques et financiers du Ministère de l'économie des finances et de la prospective (MEFP), je tiens à leur exprimer ma gratitude pour leur accompagnement constant et pour la sollicitude dont ils feront encore preuve, à nos côtés, dans la mise en œuvre de nos politiques de développement.

Le Ministre de l'Economie,
des Finances et de la Prospective

Dr Aboubakar NACANABO
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances



RESUME

L'activité économique en 2022 au niveau mondial s'est déroulée dans un contexte international marqué d'une part par la crise russo-ukrainienne et le durcissement des conditions financières mondiales et d'autre part par la résurgence de la pandémie de la COVID-19 à travers l'apparition de nouveaux variants. Ainsi, la croissance de l'économie mondiale a ralenti à 3,4% en 2022 après une performance de 6,2% en 2021.

Sur le plan national, l'activité économique a été caractérisée par la persistance des attaques terroristes entraînant un déplacement interne massif de populations, l'avènement de transitions politiques et des tensions inflationnistes concernant notamment les produits de grande consommation. La campagne agro-pastorale, quant à elle, a été globalement favorable en dépit des attaques parasitaires.

Par conséquent, l'activité économique en 2022 a enregistré un ralentissement de son rythme de croissance pour s'afficher à 3,0% après la reprise constatée en 2021 (6,5%). Quant à l'inflation en moyenne annuelle, elle a atteint un niveau exceptionnel en s'affichant à 14,1% à fin décembre 2022 contre 3,9% une année plus tôt. La gestion des finances publiques au Burkina Faso a évolué en 2022 dans ce contexte peu favorable.

Au titre des réformes budgétaires, l'extension du Budget programme (BP) aux Collectivités territoriales (CT), Sociétés d'Etat (SE) et Etablissement public de l'Etat (EPE) s'est poursuivie à travers la mise en cohérence des textes des CT avec les principes du budget programme. Aussi, le manuel de suivi-évaluation et le guide méthodologique d'élaboration et d'exécution du BP des CT ont été validés.

Dans le cadre de l'amélioration du système d'information, les travaux complémentaires sur le module « Exécution » du SI-N@folo et le processus de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics se sont poursuivis en 2022.

En matière de mobilisation des recettes, la mise en œuvre des réformes s'est poursuivie à travers l'implémentation et l'opérationnalisation du système d'émission d'avis de valeurs en douane, le ciblage des chargements à partir des interconnexions, la poursuite de la mise en œuvre du projet cadastre fiscal, l'intensification de la mise en œuvre de la facture normalisée et des téléprocédures.

De même, la tenue de la revue budgétaire et le suivi de l'exécution budgétaire ont permis d'améliorer le niveau d'exécution des dépenses.

Concernant les opérations financières de l'Etat, les recettes totales et dons ont été mobilisés à hauteur de 2 551,94 milliards FCFA en 2022 sur une prévision totale de 2 340,11 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 109,1%. Par rapport à 2021, il ressort une amélioration de 14,8%. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils se sont chiffrés à 3 617,83 milliards FCFA contre 2 931,92 milliards FCFA une année plutôt, soit une hausse de 23,4%.

Les recettes totales recouvrées en 2022 ont été de 2 288,25 milliards FCFA, en progression de 17,6 % par rapport à 2021. Le taux de pression fiscale est ressorti à 16,4% en 2022.

Les dépenses totales se sont établies à 3 627,35 milliards FCFA, représentant un taux d'exécution de 124,3%. Comparativement à l'année 2021, il ressort une augmentation des dépenses totales de 24,2%.

Le solde global base engagement est ressorti déficitaire de 1 065,89 milliards FCFA. Rapporté au PIB nominal¹, ce solde a représenté -8,5% en 2022. Quant au déficit base caisse, il s'est situé à 875,75 milliards FCFA en 2022 en dégradation de 171,93 milliards FCFA par rapport à 2021. Le déficit base caisse a été financé par des apports extérieurs nets de 157,64 milliards FCFA et intérieurs nets de 714,23 milliards FCFA.

Par ailleurs, le Gouvernement burkinabè a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et de financement des investissements structurants. En effet, cinq (05) émissions de bons du Trésor et 19 émissions d'obligations du Trésor ont été organisées et ont permis de mobiliser 773,48 milliards FCFA sur le marché financier sous régional en 2022 contre 1 389,09 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 44,3%

S'agissant de l'encours de la dette publique, il a connu une hausse de 12,5% en 2022 par rapport à son niveau de 2021. Le service de la dette quant à lui, a enregistré une régression de 12,1%.

¹ PIB nominal issu du cadrage macroéconomique du mois de mars 2023



INTRODUCTION



La bonne gestion des finances publiques constitue un levier important dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement. Elle est indispensable pour répondre aux divers besoins des populations. Ce rôle important que revêtent les finances publiques conduit le citoyen à exiger plus de transparence dans leur gestion.

Ainsi, le Ministère en charge des finances élabore chaque année le Rapport sur les finances publiques (RFP) afin de répondre à l'obligation de reddition des comptes et de rendre visibles les actions du ministère. Ce rapport constitue aussi pour les autorités un outil d'aide à la décision.

Au cours de l'année 2022, la gestion des finances publiques s'est inscrite dans la mise en œuvre du PNDES par le biais du plan d'action de la transition, et ce, dans un contexte marqué par la persistance de la crise sécuritaire.

Le présent rapport qui fait l'état de la gestion des finances publiques en 2022 s'articule autour des points suivants : (i) présentation du contexte économique international et national, (ii) principales actions ou mesures mises en œuvre dans le domaine des finances publiques, (iii) analyse de l'évolution des principaux agrégats des finances publiques, (iv) suivi de quelques indicateurs macroéconomiques et (v) difficultés, défis et perspectives.



I. PRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

I.1 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

L'activité économique au niveau mondial s'est déroulée en 2022 dans un contexte international marqué d'une part par la crise russo-ukrainienne dont les répercussions sur les prix ont entraîné des tensions inflationnistes sans précédent et un durcissement des conditions financières mondiales caractérisé par la hausse généralisée des taux d'intérêts et d'autre part par la résurgence de la pandémie de la COVID-19 à travers l'apparition de nouveaux variants.

Ainsi, la croissance de l'économie mondiale a ralenti à 3,4% en 2022 après une progression de 6,2% réalisée en 2021. Ce ralentissement est ressenti également dans les pays avancés, ainsi que dans les pays émergents et pays en développement, qui enregistrent une décélération de leur rythme de croissance passant respectivement de 5,4% et 6,7% en 2021 à 2,7% et 3,9% en 2022.

Les prix à la consommation ont connu une flambée en 2022, du fait de l'accélération de la demande et de la pénurie de produits de base liées principalement à la crise russo-ukrainienne. L'inflation ressort à 8,8% contre 4,7% en 2021, atteignant des niveaux inégalés depuis 2008 dans la plupart des pays. La forte inflation a entraîné une érosion des revenus réels et une augmentation mondiale du coût de la vie plongeant des millions de personnes dans la pauvreté et la précarité économique. Les prix s'envolent aussi bien dans les économies avancées que dans celles émergentes et en développement, avec des taux d'inflation respectifs de 7,3% et 9,9% en 2022 contre 3,1% et 5,9% en 2021.

I.1.1 Dans les pays avancés

Dans les pays avancés, après une performance de 5,4% en 2021, la croissance économique a connu une décélération considérable de son rythme et s'est établie à 2,7% en 2022.

Aux **États-Unis**, l'activité économique affiche une croissance de 2,0% en 2022 contre 5,9% en 2021. Initialement projetée à 1,6%, cette performance inattendue est essentiellement liée à la solidité de la consommation des ménages tout au long de l'année, malgré un pouvoir d'achat réduit par la hausse des taux d'intérêt et l'inflation.

Concernant l'inflation, elle s'est accentuée, en s'affichant à 8,1% en 2022 contre 4,7% en 2021. La hausse de l'inflation en 2022 est principalement imputable à la fois aux goulets d'étranglement dans l'économie post Covid-19 et à la demande excessive

alimentée par les plans de soutien budgétaire et la politique de taux d'intérêt nulle de la réserve américaine pendant la pandémie. En outre, la crise russo-ukrainienne a contribué à exacerber les prix à la consommation à travers notamment la hausse des prix des produits de base.

Sur le marché du travail, malgré l'augmentation des coûts de la main d'œuvre, le taux de chômage s'affiche à 3,5% en 2022 après 5,4% en 2021, traduisant une nette amélioration.

Dans la **Zone euro**, la croissance reste modérée en se situant à 3,5% en 2022 après un niveau de 5,3% en 2021. Cette décélération de la croissance est imputable aux conséquences économiques de la crise russo-ukrainienne, à la flambée des prix et à la hausse des taux débiteurs bancaires qui ont freiné les dépenses de consommation et d'investissement.

L'inflation augmente fortement et atteint 8,3% en 2022 contre 2,6% en 2021, notamment du fait de l'envolée des prix de l'énergie et des produits alimentaires, des goulots d'étranglement en lien avec l'offre et des pressions sur la demande dans certains secteurs d'activité.

Quant au taux de chômage, il s'établit, en amélioration, à 6,6% en 2022 contre 7,7% en 2021.

Au **Royaume-Uni**, après une performance exceptionnelle enregistrée en 2021, l'activité économique a connu un ralentissement de son rythme de croissance pour s'établir à 4,7% en 2022 contre 7,6% une année plus tôt. Ce ralentissement est imputable à une réduction du pouvoir d'achat des ménages causée par une inflation élevée et un resserrement de la politique monétaire qui pèse sur les dépenses de consommation et d'investissement.

S'agissant de l'inflation, elle ressort en forte dégradation avec un taux de 9,1% en 2022 contre 2,6% en 2021.

Quant au taux de chômage, il s'est établi à 3,8% en 2022 contre 4,2% en 2021 traduisant une légère amélioration.

Au **Japon**, la croissance de l'activité économique a connu un ralentissement, passant de 2,1% en 2021 à 1,4% en 2022. Cet affaiblissement est lié à la diminution nette de la contribution de la demande extérieure dans un contexte de ralentissement de la demande mondiale, malgré une demande intérieure restée vigoureuse et soutenue par la levée des mesures d'endiguement de la pandémie de COVID-19.

L'inflation augmente en 2022 en ressortant à 2,0% contre -0,2% en 2021.

Sur le marché du travail, en contraste avec la morosité de l'activité économique, le taux de chômage, reviendrait à 2,6% en 2022 après 2,8% en 2021.

1.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement

Dans les pays émergents et les pays en développement, l'activité économique a connu un ralentissement avec un taux de croissance qui s'établit à 3,9% en 2022 contre 6,2% en 2021, une contreperformance qui est le reflet de la morosité de l'activité économique à l'échelle mondiale.

En Chine, les estimations indiquent une croissance freinée en 2022 avec un taux de 3,0% contre 8,4% en 2021, marquant son plus bas niveau depuis plus de quarante ans, outre la récession de 2020. La forte décélération du rythme de l'activité économique s'explique par la recrudescence de la maladie à corona virus, induisant une imposition de restrictions strictes, la baisse des investissements dans le secteur de l'immobilier, principal moteur de l'activité économique du pays, et l'impact du resserrement monétaire dans les grandes économies.

En ce qui concerne l'inflation, elle s'élève à 2,2% en 2022 après 0,9% en 2021. A l'inverse de nombreux autres pays, l'augmentation des prix en Chine reste maîtrisée et contenue à la faveur du tassement des prix des produits alimentaires, de la baisse des prix des matières premières sur les marchés internationaux, notamment le pétrole brut et les métaux non ferreux.

Sur le marché du travail, le taux de chômage se dégrade légèrement pour se situer à 4,2% en 2022 contre 4,0% en 2021.

En Afrique subsaharienne, le rythme de l'activité économique enregistre un ralentissement en 2022 avec un taux de 3,8% après 4,7% en 2021. Ce fléchissement est la résultante du ralentissement de l'économie mondiale, du resserrement des conditions financières dans le monde et d'une hausse spectaculaire de l'inflation en plus des chocs internes que connaissent la région (contexte sociopolitique difficile, crise alimentaire, défis sécuritaires, ...). Le renchérissement des produits alimentaires et de l'énergie, induit par cette situation, entraîne de nombreuses répercussions au niveau des différents pays, tandis que certains font toujours face aux effets de la pandémie de COVID-19.

Le niveau général des prix s'inscrit ainsi dans une tendance mondiale de flambée des prix à la consommation en s'établissant à 14,4% en 2022 contre 11,1% en 2021. Ce niveau des prix est imputable principalement aux effets du conflit en Ukraine, à l'impact des confinements liés à la COVID-19 et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement.

Dans l'UEMOA, l'activité économique en 2022 reste dynamique en dépit de la morosité de la conjoncture internationale, de la persistance des problèmes sécuritaires internes.

Le taux de croissance est estimé à 5,6% en 2022 après 6,1% un an plus tôt. La croissance du PIB en volume dans l'union (bien que ralentie) résulte du maintien de la bonne orientation de l'activité économique dans l'ensemble des secteurs. En particulier, ce dynamisme est porté par l'intensification des investissements publics, dans un contexte de finalisation des projets d'envergure dans les secteurs gazier et pétrolier.

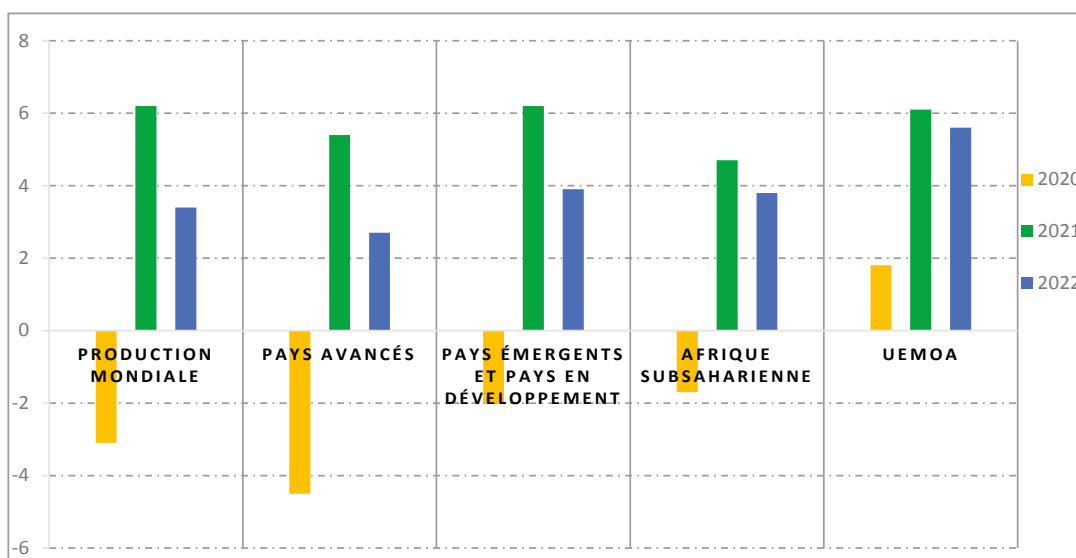
Le niveau général des prix à la consommation dans l'Union s'accroît de 3,8 points de pourcentage en 2022 par rapport à 2021, pour se situer à 7,4%, largement au-dessus des objectifs de stabilité des prix dans la zone ($\leq 3\%$). La persistance de la déviation de l'inflation par rapport à la cible qui fait peser des risques sur l'ancrage des anticipations d'inflation dans l'Union a conduit la BCEAO à resserrer sa politique monétaire (hausse graduelle des taux directeurs de 25 points de base des réunions du CPM en juin, septembre et décembre 2022). Les tensions inflationnistes en 2022 sont essentiellement expliquées par les répercussions des niveaux élevés des cours mondiaux des produits pétroliers et alimentaires engendrées par la crise russo-ukrainienne, les effets de la politique monétaire accommodante menée par la BCEAO en 2020 et 2021 pour contrer les effets de la COVID-19, l'impact de la période de soudure dans les pays sahéliens et les contraintes d'offre liées à l'aggravation des crises sécuritaires dans la région.

Au Nigeria, après une relance en 2021 matérialisée par un taux de croissance de 3,6%, le rythme de l'activité économique a connu une décélération pour se situer à 3,0% en 2022.

S'agissant de l'inflation, elle poursuit sa tendance à la hausse en passant de 17,0% en 2021 à 18,9% en 2022.

Au Ghana, après un taux de croissance de 5,4% en 2021, l'activité économique connaît un ralentissement pour se situer à 3,6% en 2022, tandis que l'inflation enregistre une forte augmentation pour s'établir à 27,2% en 2022 contre 10,0% en 2021.

Graphique 1 : Évolution de la croissance économique dans les différentes zones sur la période 2020-2022 (en %)



Source : DGEES à partir des données de la Note technique budget économique de la DGEP mars 2023

I.2 CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

L'activité économique nationale en 2022 est marquée par la persistance de la crise sécuritaire entraînant un déplacement interne massif de populations, l'instabilité politique et institutionnelle et les tensions inflationnistes observées notamment au niveau des produits de grande consommation. La campagne agro-pastorale, quant à elle, a été globalement favorable en dépit des attaques parasitaires.

I.2.1 Évolution du PIB réel

L'activité économique a connu une décélération de son rythme de croissance en 2022. Le taux de croissance s'est établi à 3,0% contre 6,5% en 2021, imputable principalement à une mauvaise performance du secteur secondaire (-6,1% contre +8,3% en 2021). Cette décélération a été atténuée par les performances des secteurs primaire (+8,7%) et tertiaire (+6,6%). Les secteurs primaire et tertiaire (y compris les impôts et taxes net sur les produits) ont contribué à la croissance du PIB respectivement de 1,8 et 2,9 points de pourcentage, atténuant ainsi la contribution négative du secteur secondaire (-1,7 point de pourcentage).

En terme nominal, le PIB est passé de 11 251,59 milliards FCFA en 2021 à 12 506,97 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 11,2%.

I.2.1.1. Ressources du PIB²

➤ Secteur primaire

En 2022, l'activité du secteur primaire a été marquée par une hausse de sa valeur ajoutée de 8,7% après une baisse de 9,0% en 2021. Cette performance enregistrée est due principalement à l'agriculture vivrière (+14,2%) et à l'« égrenage coton » (+5,7%). Elle est atténuée toutefois par l'agriculture de rente (-5,5%).

La contreperformance de l'agriculture de rente est liée essentiellement à celle de la production cotonnière qui s'est inscrite en baisse de 16,8% avec une quantité estimée à 433 277 tonnes en 2022. Cette baisse de la production cotonnière est due principalement aux infections du cotonnier par des nouveaux ravageurs (Jasside du cotonnier) et les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles. En revanche, les productions du sésame et de l'arachide coque ont enregistré une hausse respectivement de 2,3% et 7,9%. Concernant l'agriculture vivrière, sa performance est attribuable à la hausse de la production céréalière et des autres produits vivriers. La production de céréales s'est établie à 5 179 059 tonnes pour la campagne agricole 2022/2023, soit une hausse de 11,1% par rapport à la campagne précédente. Celle des autres produits vivriers, dont le poids dans la production vivrière est de 48,3%, a crû de 22,0% en 2022.

² Données issues du cadrage de mars 2023

➤ Secteur secondaire

Après s'être illustré positivement au cours de l'année 2021, le secteur secondaire a enregistré un recul en termes de performance courant 2022. La valeur ajoutée dudit secteur affiche une baisse de 6,1% en 2022 contre une hausse de 8,3% un an plus tôt. Cette contreperformance est imputable aux branches « Construction » (-13,9%) et « Activités extractives » (-13,6%) atténuée par les performances des branches « Electricité-Eau-Assainissement » (+12,3%) et « Activités manufacturières » (+6,2%).

La contreperformance de la branche « **Construction** » s'expliquerait par l'arrêt des grands chantiers de construction et de bitumage des routes tels que Kongoussi-Djibo (96 km), Kantchari-Diapaga frontière du Bénin (145 km) lot 2, Fada – Bogandé (129 km), Koundougou – Solenzo (75 km), Dori-Gorom-Gorom (55 km), Tougan – Lanfièra– Di (63 km), Gounghin - Fada N’Gourma -Piéga - Frontière du Niger (218 km). A cela s'ajoute l'arrêt des travaux d'aménagement de pistes rurales dans certaines régions, dû à la situation sécuritaire et au contexte socio-politique.

En ce qui concerne la contreperformance de la branche « **Activités extractives** », elle s'explique par diverses difficultés rencontrées par plusieurs sociétés minières. Elle est due notamment à :

- ✓ l'inondation et la fermeture de la mine de zinc de NANTOU MINING (Perkoa) ;
- ✓ l'arrêt des activités de production, suite à des attaques terroristes, des mines d'or de SOMITA (Taparko), BMC (Youga) et NORD GOLD SAMTENG (Samtenga) ;
- ✓ le report de l'entrée en production des mines d'or de NORD GOLD YIMIOUGOU (Yimiougou), de OUARE MINING COMPAGNY (Ouaré), de KALSACA MINING SA (Kalsaka) et de NETIANA MINING COMPAGNY (Netiana) en raison des perturbations des activités de préparation causées par l'hydre terroriste ;
- ✓ la baisse de la production des mines de SOMISA (Sanbrado), WAHGNION GOLD OPERATION(Niankorodougou), SEMAFO BOUNGOU (Boungou), RIVERSTONE KARMA (Karma) et de BISSA GOLD SA (Bissa) en liaison avec le contexte sécuritaire et international pesant notamment sur les approvisionnements.

Au total, la production industrielle annuelle de l'or est passée de 66,86 tonnes en 2021 à 57,73 tonnes en 2022, soit une baisse de 13,7%.

En somme, la part du **secteur secondaire** dans la formation du PIB est réduite à 23,5% en 2022 contre 27,6% en 2021. Sa contribution à la croissance du PIB se révèle négative (-1,7 point de pourcentage) en 2022 contre +2,4 points de pourcentage en 2021.

➤ Secteur tertiaire

Plus grande composante de l'économie nationale, la valeur ajoutée du secteur tertiaire a poursuivi la tendance à la hausse telle qu'amorcée au cours de l'année 2021. Elle affiche ainsi un taux de croissance de 6,6% en 2022. Ce taux était de 13,5% en 2021, ce qui traduit toutefois une décélération de son rythme de croissance. Le maintien de la performance du secteur est principalement attribué aux activités des branches « activités financières et d'assurance » (+13,4%), « activités professionnelles, scientifiques, techniques, services de soutien et de bureau » (+11,5%), « commerce et réparation » (+7,7%), « transport et entreposage » (+2,6%) et « hôtellerie et restauration » (+1,6%).

En outre, le secteur a bénéficié de l'amélioration du climat des affaires, du dynamisme du tourisme interne et de l'atténuation des effets de la COVID-19. Cependant, cette performance a été impactée par la non tenue des manifestations telles que la Semaine nationale de la culture (SNC), le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO), le Tour cycliste international du Faso et le Salon international du coton et du textile (SICOT), en raison principalement à l'instabilité politique et de la crise sécuritaire.

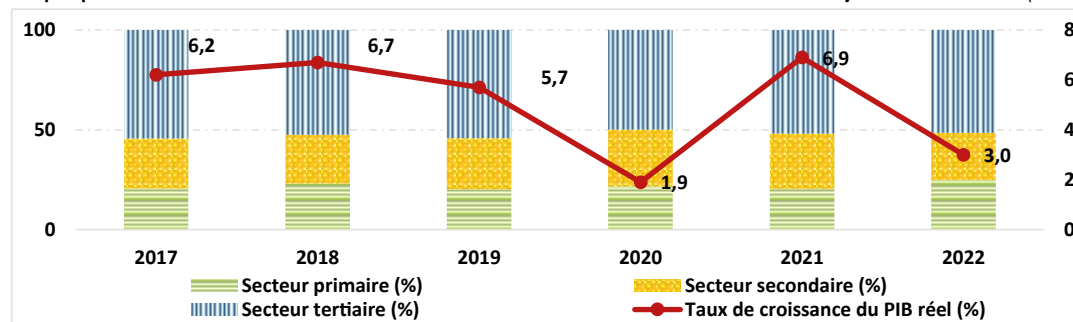
En somme, la part de ce secteur (y compris les Impôts et taxes nets sur les produits) à la formation du PIB est restée relativement stable, s'affichant à 51,5% en 2022 contre 51,9% en 2021. Sa contribution à la croissance du PIB est passée de 6,1 points de pourcentage en 2021 à 2,9 points de pourcentage en 2022.

Tableau 1 : Evolution de la croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2017-2022

Rubrique	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,2	6,7	5,7	1,9	6,9	3,0
Secteur primaire (%)	-0,2	13,3	1,7	6,5	-6,4	8,7
Secteur secondaire (%)	5,9	2,8	2,3	5,8	8,2	-6,1
Secteur tertiaire (%)	6,2	3,7	8,4	-2,7	12,5	6,6
Impôts et taxes nets sur les produits (%)	21,6	16,3	11,8	3,5	6,9	1,2
PIB Nominal (en milliards de FCFA)	8 191,30	8 920,42	9 369,19	10 310,60	11 251,59	12 506,97

Source : Comité de Prévision et de Conjoncture (CPC), mars 2023

Graphique 2 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %)



Source : Comité de Prévision et de Conjoncture (CPC), mars 2023

I.2.1.2. Emplois du PIB

Les emplois du PIB sont analysés en termes réels. D'une manière générale, la croissance économique en 2022 (+3,0%) a été fondamentalement imprimée par la dynamique de la consommation finale (+5,8 points de pourcentage). La Formation brute de capital et les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance respectivement de 2,6 points et 0,2 point de pourcentage, atténuant ainsi la performance d'ensemble.

La consommation finale s'est accrue de 7,4% en 2022 contre 5,3% en 2021. Cette évolution est soutenue principalement par la consommation finale des ménages et celle des administrations publiques avec des taux d'accroissement respectifs de 8,4% et 5,1%. Sa contribution à la croissance du PIB a été de 5,8 points de pourcentage en 2022 contre 4,2 points de pourcentage en 2021.

Les exportations de biens et services ont régressé de 1,7% en 2022 contre une progression de 3,0% enregistrée en 2021. Ce recul est essentiellement imputable à la baisse des exportations d'or non monétaire de 13,2%.

S'agissant des **importations**, elles ont diminué de 1,1% en 2022 contre une hausse de 4,7% en 2021. Cette baisse est expliquée par la contraction des importations de biens d'équipement et de produits alimentaires respectivement de 5,4% et de 5,3% contrebalancées par une hausse de celles des produits pétroliers de 10,9%.

La part contributive des **échanges extérieurs** de biens et services à la croissance se chiffre à -0,2 point de pourcentage en 2022 après -0,5 point de pourcentage en 2021.

La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) s'est accrue de 7,0% en 2022 contre 9,1% en 2021. Cette évolution s'explique par la hausse aussi bien de sa composante publique (+10,3%) que celle privée (+3,4%) contre respectivement +22,2% et -2,2% en 2021. L'investissement privé affiche ainsi un regain de sa dynamique en 2022 au détriment de l'investissement public. Le ralentissement du dynamisme de l'investissement public s'explique par l'arrêt de certains grands chantiers de construction et de bitumage des routes ainsi que les travaux d'aménagement de pistes rurales évoqués plus haut.

La contribution de la FBCF à la croissance a été de 1,4 point de pourcentage en 2022 contre 1,8 point de pourcentage en 2021.

L'investissement, formé par la FBCF, la variation de stock de biens et la variation de stock d'objets de valeur, a contribué à -2,6 points de pourcentage à la croissance du PIB en 2022 contre 2,8 points de pourcentage en 2021.

I.2.2 Prix et inflation

L'activité économique nationale au cours de l'année 2022 s'est déroulée dans un contexte inflationniste marqué par une flambée généralisée des prix.

Le taux d'inflation en glissement annuel s'est établi à 9,6% à fin décembre 2022 contre 8,0% à fin décembre 2021. Cette hausse est imputable à la flambée des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées (céréales non transformées, pâtes alimentaires, viandes, lait, volaille, agrumes, fruits secs et noix) » (+14,7%), des services de « transport » (+7,2%), des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+6,5%), des services de « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+4,2%).

Quant à l'inflation en moyenne annuelle, elle est ressortie à 14,1% à fin décembre 2022 contre 3,9% à fin décembre 2021. Cette progression est imputable à la flambée des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+23,4%), des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+10,2%), des services de « transport » (+4,9%), des services de « logement, eau et électricité, gaz et autres combustibles » (+3,3%) et des services d'« enseignement » (+3,2%).

Le maintien du niveau élevé des prix des produits alimentaires résulte essentiellement de la mauvaise campagne agricole 2021-2022 et des difficultés d'approvisionnement induites par la crise sécuritaire (réduction de l'offre locale) mais aussi de l'envolée des cours des denrées importées. La hausse des prix des transports, quant à elle, découle du relèvement des prix du carburant, dans un contexte de tensions sur les cours mondiaux du pétrole.



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

II.

PRINCIPALES ACTIONS OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES

En vue de rendre les finances publiques plus performantes et dynamiques, le ministère en charge de l'économie et des finances a mis en œuvre plusieurs actions et mesures visant à améliorer le niveau de mobilisation des ressources, la gestion budgétaire, la gestion des comptes publics et la sauvegarde des intérêts ainsi que du patrimoine de l'État.

II.1 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES BUDGETAIRES

Les ressources budgétaires comprennent aussi bien les ressources intérieures qu'extérieures.

II.1.1 Mobilisation des ressources intérieures

Les ressources intérieures sont composées des recettes ordinaires (recettes fiscales, recettes non fiscales et recettes en capital). Pour une optimisation du recouvrement des recettes intérieures, diverses actions ou mesures ont été mises en œuvre dont les principales sont les suivantes :

➤ **L'opérationnalisation de la facture normalisée**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la facture normalisée, au niveau du Réel normal d'imposition (RNI), les statistiques d'adhésions ont été produites chaque mois. Les utilisateurs du logiciel Certitrack mis à jour, ont été techniquement assistés. En plus de l'approvisionnement et du contrôle de distribution qui ont été assurés, la sensibilisation sur l'utilisation de la facture normalisée a été faite à travers des tournées de communication et de formation dans toutes les zones accessibles.

En outre, les opérations de contrôle de l'utilisation de la facture normalisée ont été réalisées dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Dédougou, Koudougou, Manga, Tenkodogo et Ziniaré pour les RNI.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), la 4^{ème} session de la cellule technique sur la concession, la 2^{ème} session du comité de suivi de la convention et la 2^{ème} rencontre des opérateurs Certitrack ont été tenues.

En ce qui concerne la généralisation de la facture normalisée aux régimes du Réel simplifié d'imposition (RSI) et de la Contribution des micro-entreprises (CME), le lancement officiel a eu lieu le 31 mars 2022 et des campagnes de sensibilisation et de formation ont été effectuées. En outre, un plan de communication a été mis en œuvre à travers des émissions télévisuelles et radiophoniques. Aussi, une tournée de sensibilisation a été faite dans les villes de Banfora, Gaoua, Dédougou, Koudougou, Ziniaré, Fada N'Gourma, Manga, Kaya, Sapouy et Léo.

Pour la mise en place d'un système de facture normalisée électronique propre au Burkina Faso, un atelier de capitalisation des expériences a été réalisé et une feuille de route de mise en œuvre est disponible.

En somme, en 2022, le niveau de mise en œuvre de la facture normalisée est de 80,0% pour le RNI, de 12,4% pour le RSI et de 12,4% pour la CME avec pour cibles respectives 80,0%, 15,0% et 15,0%.

➤ **La mise en œuvre du projet cadastre fiscal**

La mise en œuvre de ce projet a pour objectif global d'améliorer la mobilisation des recettes fiscales et la sécurisation de la propriété foncière. Son exécution s'est faite à travers quatre (04) composantes que sont : la modernisation du cadastre, la mobilisation des ressources fiscales, la communication institutionnelle et le partenariat.

Pour la mise en œuvre du projet cadastre fiscal, les consultants chargés de la formation des agents de la DGI à l'utilisation des applications cadastrales Système d'information et d'évaluation des biens imposables (SIEBI) et du Système intégré de gestion du cadastre et des domaines (SYCAD) ont été recrutés et trois (03) sessions de formation sur le SIEBI ont été tenues. Une base de données du cadastre foncier national a été créée et contient 98 729 parcelles au 31 décembre 2022 pour une cible annuelle de 100 000. Aussi, des plans de sectionnements cadastraux et d'inventaire des droits acquis de dix-huit (18) communes ont été réalisés.

En outre, une application dénommée eCadastre pour la modernisation du cadastre fiscal a été développée et les tests techniques ont été effectués. Des formations sur le transfert de technologie, l'utilisation de l'application à l'endroit des formateurs et l'administration technique ont été réalisées.

➤ **La mise en œuvre des téléprocédures**

La téléprocédure est une plateforme qui permet de déclarer et de payer ses impôts à distance. Dans le cadre de l'amélioration de la gestion de l'impôt et des services rendus aux contribuables, la DGI a entrepris l'opérationnalisation des téléprocédures (télé-déclaration et télépaiement) depuis l'année 2017.

Ainsi, le nombre cumulé d'adhérents à eSINTAX depuis son opérationnalisation jusqu'au 31 décembre 2022 se chiffre à 15 184 contribuables dont 6 157 adhésions entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022. Le nombre de déclarations en ligne depuis l'entrée en vigueur de la plateforme eSINTAX est de 813 209 pour un montant de 3 532,77 milliards FCFA. Les déclarations par mobile money ont été de 5 875 pour un montant de 376,28 millions FCFA. Le nombre de paiements par ordre de virement bancaire est de 94 564 pour un montant de 2 214,79 milliards FCFA. S'agissant des attestations de retenues à la source, 1 082 905 ont été générées automatiquement.

plus, 71 110 demandes d'attestation de situation fiscale et 7 053 demandes de certification de chiffre d'affaires ont été traitées en ligne. De même, 18 859 attestations de la taxe sur les véhicules à moteur ont été délivrées. Aussi, 452 états financiers ont été transmis en ligne depuis l'opérationnalisation de la plateforme eLiasse.

➤ **L'élargissement de l'assiette fiscale**

Le portefeuille des contribuables actifs pris en charge est passé de 50 309 à fin décembre 2021 à 64 269 au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 13 960 contribuables équivalant à un taux d'accroissement de 27,7%. Cette évolution par rapport à la cible de 10,0%, s'explique d'une part par le recensement des nouveaux contribuables et leur immatriculation et d'autre part par les travaux de mise à jour du fichier des contribuables qui consiste à ramener à la catégorie réelle (contribuables actifs pris en charge) certains contribuables potentiels.

➤ **La poursuite de l'optimisation des logiciels métiers de la DGI**

Il s'agit du développement de fonctionnalités additionnelles et la réalisation de l'interfaçage avec les bases de données des autres administrations (SONABEL, ONEA, DGTMM, CNSS, CARFO, etc.).

Dans le cadre de la mise en place d'un système décisionnel, des travaux préparatoires d'interfaçage avec les systèmes informatiques de la DGI et de la DGD ont été réalisés et les codes sources ainsi que les résultats des tests sont disponibles. En plus, le document de conception et de modélisation de l'entrepôt de données a été élaboré et est disponible. Dans le cadre des travaux de développement des tableaux de bord du système décisionnel avec les outils Open source, les tests et le déploiement ont été réalisés et le guide d'utilisation a été élaboré.

Par ailleurs, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des téléprocédures, le module de gestion automatisée de la CME (eCME) a été mis en production et une formation des formateurs a été réalisée.

➤ **La simplification des procédures d'accomplissement des opérations fiscales et douanières**

Dans le cadre de l'implémentation et de l'opérationnalisation du système d'émission d'avis de valeurs en douane, une mission a été effectuée en République de Côte d'Ivoire afin de s'inspirer du modèle utilisé par la douane ivoirienne. Aussi, une équipe projet chargée de l'opérationnalisation de l'émission d'avis d'évaluation des marchandises en douane a été mise en place. L'équipe projet a élaboré le document de spécification technique et le document de spécification fonctionnelle. En outre, le Certificat de mise à la consommation (CMC) a été informatisé et les tests ont été réalisés avec succès.

Aussi, le contrôle non-intrusif par l'usage du scanner comme moyen de contrôle des chargements dans les offices a été renforcé. De plus, le ciblage des chargements à partir des interconnexions des systèmes informatiques douaniers avec les pays voisins pour suivre les mises à la consommation dans les offices de destination a été réalisé.

Par ailleurs, la plateforme de paiement électronique « eDouanes » à intégrer à SYDONIA WORLD est disponible et les équipements qui l'accompagnent ont été acquis.

Encadré 1 : Performance des régies de recettes en 2022

Au titre de l'année 2022, les recettes mobilisées par l'ensemble des régies se sont chiffrées à **2 400,54** milliards FCFA sur une prévision annuelle de **2 110,04** milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de **113,8%**. Par rapport à 2021, le taux de progression se situe à 6,7 points de pourcentage.

- Hausse du niveau de recouvrement des recettes douanières

À fin décembre 2022, les réalisations de la DGD se sont situées à **945,26** milliards FCFA sur une prévision de **772,49** milliards FCFA, soit un taux de réalisation de **122,4%**. Par rapport à 2021, la mobilisation des recettes de la DGD a connu une amélioration de **35,8% (+249,20 milliards FCFA)**.

- Amélioration du niveau de recouvrement de la DGI

Au titre de la fiscalité intérieure, sur une prévision de **1 105,04** milliards FCFA en 2022, la DGI a recouvré **1 215,44** milliards FCFA au profit du budget de l'État, soit un taux de réalisation de **110,0%**. Par rapport à 2021, il ressort une progression de **15,4% (+162,59 milliards FCFA)**.

- Progression du niveau de recouvrement des recettes de services

Au titre de l'exercice budgétaire 2022, les recettes mobilisées par la DGTCP se sont chiffrées à **239,84** milliards FCFA sur une prévision annuelle de **232,51** milliards FCFA, soit un taux de réalisation de **103,1%**. Par rapport à 2021, les recettes de service (abstraction faite de la plus-value exceptionnelle de la SONABHY de l'ordre de **26,92** milliards FCFA) ont enregistré une hausse de **5,6%** correspondant à un montant de **12,82** milliards FCFA.

II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures

Les ressources extérieures sont constituées des dons et prêts (programmes et projets) apportés à l'Etat par les partenaires bilatéraux et multilatéraux afin d'appuyer la production et soutenir l'activité économique nationale dans les secteurs et sous-secteurs de développement.

Outre la poursuite des plaidoyers auprès des partenaires pour l'augmentation des appuis, d'autres actions rentrant dans le cadre de la mobilisation des ressources extérieures ont été menées. Il s'agit de la redynamisation des cadres de dialogues avec les PTF pour soutenir les actions entreprises par le Gouvernement en vue de rétablir la sécurité sur l'ensemble du territoire national et apporter une réponse urgente et efficace à la crise humanitaire, de la transmission aux parties prenantes, du rapport final de l'année 2021 de l'audit des flux financiers des appuis budgétaires et du renseignement des tableaux de bord pour le suivi des conclusions et recommandations issues des consultations/négociations/missions d'appui, de supervision avec la banque mondiale et le FMI.

Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2022

Au 31 décembre 2022, **117,01** milliards FCFA ont été décaissés au titre des appuis budgétaires sur une prévision annuelle de **175,63** milliards FCFA, soit un taux de décaissement de **66,6%**.

Au titre des appuis projets, **247,49** milliards FCFA ont été décaissés sur une prévision annuelle de **342,65** milliards FCFA, soit un taux de décaissement de **72,2%**.

II.1.3 Exploitation d'autres sources de financement

En vue d'accroître ses ressources pour la prise en charge des actions contenues dans son programme de développement, l'Etat Burkinabè, en plus de ses ressources intérieures et extérieures, a besoin d'explorer d'autres sources de financement. Dans ce sens, pour l'année 2022, une action majeure a été menée à savoir la poursuite de la promotion du Partenariat public-privé (PPP).

Dans le cadre de la mise à jour du portefeuille de projets PPP, la Banque intégrée des projets (BIP-PPP) a été examinée par la Commission PPP lors de sa première session ordinaire de 2022. Des échanges avec les ministères porteurs de projets en vue de la prise en charge des orientations relatives aux défis sécuritaires et humanitaires ont été tenus et des données ont été collectées auprès des porteurs de projets.

Aussi, les modules de communication sur les PPP sont disponibles et quatre (04) communications ont été faites au profit des EPE et Sociétés d'Etat lors de la formation des administrateurs et du secteur privé.

En outre, le décret n°2022_0236/PRES_TRANS/PM/MEFP du 31 mai 2022 portant organisation et fonctionnement de l'unité PPP et le projet de décret portant conditions de mise en œuvre du PPP par les Collectivités territoriales sont disponibles. La base de données sur les contrats PPP a été mise à jour et l'hébergement du site web national dédié aux PPP a été réalisé, les documents de travail standards, les guides méthodologiques en matière de PPP et les fiches de contrat à diffuser sont disponibles.

Par ailleurs, toutes les demandes d'assistance des autorités contractantes ont été honorées. Il s'agit notamment de l'appui aux ministères en charge de l'énergie, de l'eau, des enseignements supérieurs, de la justice, de l'agriculture, des transports pour la finalisation des contrats PPP, la réalisation des études complémentaires sur des projets de barrages et des études de faisabilité sur le technopôle pharmaceutique.

II.2 GESTION BUDGETAIRE, TENUE DES COMPTES PUBLICS, EXERCICE DE LA TUTELLE ET SUPERVISION DES SYSTEMES FINANCIERS

II.2.1 Programmation budgétaire

Afin d'assurer une bonne programmation budgétaire ainsi qu'une meilleure exécution de la dépense publique, des actions ont été entreprises en 2022 :

➤ **La circulaire budgétaire**

Outil d'orientations budgétaires définissant les choix stratégiques et les priorités du gouvernement de la transition, la circulaire budgétaire 2023 a été signée le 06 juin 2022. Elle est mise à la disposition des ministères et institutions afin de leur permettre d'élaborer leurs Documents de programmations pluriannuels des dépenses (DPPD), exercice 2023.

➤ **Le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) :**

Le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2023-2025 a été adopté le 25 mai 2022 et présente la situation consolidée des investissements des collectivités territoriales (CT) ainsi que la situation financière des entreprises publiques sur la période 2019-2025.

En outre, le Débat d'orientation budgétaire (DOB) a été tenu le 30 juin 2022. L'annexe budgétaire sur les actifs financiers dans son volet portefeuille titre a été produit.

Dans le cadre du suivi de l'indicateur PI-5 « documentation budgétaire » du cadre PEFA, dix (10) éléments d'information sur le budget ont été soumis au pouvoir législatif. Les projets d'arrêtés de répartition provisoires des montants à transférer aux CT ont été élaborés et transmis aux CT le 9 septembre 2022.

Aussi, la revue des programmes budgétaires et des cadres de performance ont été réalisés pour les ministères ayant connu des changements, la Commission de l'informatique et des libertés (CIL) et la Commission nationale des droits humains (CNDH).

➤ **Le renforcement des capacités des acteurs**

Au titre du renforcement des capacités des acteurs, 10 EPE et 12 CT ont été formés sur le manuel de suivi évaluation et le guide méthodologique d'élaboration et d'exécution du Budget programme (BP) des CT. Pour ce qui concerne la prise en compte du genre dans la loi de finances 2023, une communication sur les implications de la Budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant (BSGDE) a été organisée au profit de toutes les institutions et 40 personnes dont sept (07) femmes ont pris part à cette journée d'information. Aussi, 200 acteurs ont été formés au niveau central et déconcentré.

Par ailleurs, dans le cadre de la production des statistiques de la commande publique, une formation sur le renseignement de la Base de données de la commande publique (BDCOP) a été réalisée au profit de 971 autorités contractantes et cadres de la DG-CMEF dont 388 provenant de la région du Centre, 65 du Plateau central, 59 des Cascades, 103 des Hauts Bassins, 158 de la Boucle du Mouhoun, 70 du Centre Ouest, 76 du Sud-Ouest et 59 du Nord.

➤ **L'adoption des lois de finances**

Le projet de Loi de règlement et ses annexes exercice 2021 ont été déposés à la Cour des Comptes le 30 juin 2022 et ont été transmis le 23 septembre 2022 au Secrétariat général du gouvernement et du conseil des ministres (SGGCM) pour acheminement à l'Assemblée Législative de la Transition (ALT).

➤ **La production de documents d'appui à la programmation**

Dans le cadre du suivi de la réforme budgétaire, le rapport annexe à la Loi de finances 2023 sur la BSGDE est disponible. Aussi, le rapport bilan de la réforme au 30 septembre 2022 et le plan d'action de la réforme budgétaire sont disponibles. Les activités relatives au Programme d'investissement publique (PIP) 2023-2025 ont été réalisées et ont permis de disposer du rapport PIP validé par la hiérarchie.

En outre, cinq (05) projets de texte dont quatre (04) arrêtés (arrêté portant mise en place du comité de pilotage de la réforme, arrêté portant mise en place du comité technique de suivi de la réforme, arrêté portant organisation type des DGF et l'arrêté portant délégation de signature) et un décret portant attributions, organisation et fonctionnement des fonctions des Responsables de programmes, de Budgets opérationnels et d'Unités opérationnelles ont été élaborés.

Par ailleurs, le décret portant réglementation de la rémunération des membres du gouvernement a été adopté.

➤ **La mise en œuvre du budget programme**

S'agissant de l'extension du Budget programme (BP) aux CT, Sociétés d'Etat (SE) et Etablissements publics de l'Etat (EPE), les textes des CT ont été mis en cohérence avec les principes du budget programme. De même, le manuel de suivi-évaluation et le guide méthodologique d'élaboration et d'exécution du BP des CT ont été validés.

II.2.2 Exécution des dépenses

Dans le cadre de la poursuite de l'amélioration de l'exécution du budget, les actions suivantes ont été réalisées au titre de l'année 2022 :

➤ **L'adaptation du système d'information**

Les travaux complémentaires sur le module « Exécution » du SI-N@folo se sont poursuivis en 2022. Le module « Elaboration du budget de l'Etat » a été validé par le métier. En outre, le développement du Plan d'engagement des dépenses de l'Etat (PEDE) a débuté dans le SI-N@folo.

➤ **Renforcement du suivi et du contrôle de la dépense publique**

Le rapport en Conseil des ministres relatif aux orientations pour une optimisation de l'exécution du budget de l'Etat exercice 2022 et une meilleure préparation du budget de l'Etat exercice 2023 a été adopté.

La revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'Etat a été tenue et le rapport en Conseil des ministres a été adopté. De même, les rapports trimestriels sur l'exécution du budget et de la Trésorerie ont été produits. L'opérationnalisation du groupe utilisateurs « Assistance CID » est effective et permet de prendre en charge les difficultés liées à l'exploitation du CID.

De même, les avis généraux de passation des marchés publics ont été publiés dans les

délais (le 25 mars 2022) et les statistiques de la commande publique ont été produites et publiées le 1er avril 2022. Par ailleurs, les quatre rapports trimestriels sur la situation d'exécution des Plans de passation des marchés (PPM) et des Plans de déblocage de fonds (PDF) sont disponibles. Aussi, dans le cadre de l'élaboration d'une cartographie des risques assortie d'un plan de mitigation des structures déconcentrées de la DG-CMEF, la phase terrain de Bobo-Dioulasso est terminée.

En outre, la collecte et le traitement des données de l'annuaire statistique de la commande publique sont en cours. De même, une stratégie de la commande publique en zone d'insécurité a été élaborée.

En dépit du renforcement du suivi et du contrôle de la dépense publique, une dérogation est faite dans le cadre de la mise en œuvre des investissements du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS) pour la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2024, par le biais du décret portant allègement des mesures relatives à la passation, à l'exécution, à la réception et au paiement des marchés publics et des délégations de service public.

➤ **Réduction des délais de traitement et de paiement de la dépense publique**

Douze (12) rapports sur les délais de paiement ont été produits et le délai moyen global de paiement est de 33 jours pour une norme de 47 jours. Aussi, 13 réunions du Comité technique et deux (02) réunions du Comité de Pilotage du CODEP-MP ont été organisées. Aussi, le rapport sur les difficultés de mise en œuvre de la réglementation de la commande publique est disponible.

➤ **Mise en place de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics**

La dynamique de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics qui vise la célérité et la transparence dans le processus s'est poursuivie en 2022 avec la production du rapport provisoire sur la stratégie de communication. Un rapport juridique en lien avec la réglementation nationale a été produit à cet effet.

A fin décembre 2022, le taux d'exécution du budget base LFI est de 100,8%, le taux d'exécution des dépenses (base liquidation) est de 95,5%, le délai de paiement des dépenses après visa du Payeur général est de 10 jours pour une cible de 30 jours, le pourcentage des marchés publics conclus dans le délai de validité des offres est de 100% pour une cible annuelle supérieure ou égale à 90% et le pourcentage des marchés publics conclus suivant les procédures exceptionnelles est de 14,9% pour une cible <15%. Le niveau de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics est de 49,5%.

II.2.3 Gestion de la trésorerie

Au titre de la gestion de la trésorerie, les actions suivantes ont été entreprises en 2022 :

➤ **La poursuite de l'opérationnalisation du compte unique du Trésor**

Pour la mise en place du Compte unique du Trésor (CUT), la feuille de route a été actualisée. De même, le rapport de l'étude d'impact du retrait des fonds publics sur le secteur bancaire est disponible et les données auprès des banques à fin décembre 2022 ont été collectées.

➤ **La consolidation des soldes des comptes bancaires des institutions publiques**

Elle se fait mensuellement sur la base des relevés fournis par les banques et les informations des mandataires des comptes bancaires.

Les sessions mensuelles du Comité de suivi de l'exécution du budget et de la trésorerie (CSEBT) de l'année 2022 ont été tenues et les rapports ont été produits.

Le flux mensuel moyen des chèques impayés est de 12,04 millions FCFA en fin décembre 2022 pour une cible annuelle de 12 millions et le stock de chèques impayés s'est établi à 34,47 milliards FCFA.

Le niveau de consolidation des soldes des comptes bancaires des institutions publiques est de 84,3% pour une cible annuelle de 85%.

II.2.4 Règlementation financière

Dans le cadre de la relecture du décret portant conditions d'ouverture des comptes en banques commerciales et de l'arrêté portant conditions de fermeture des comptes irrégulièrement ouverts, les projets de textes ont été élaborés en 2022.

Au total, six (06) projets de textes du cadre juridique des finances publiques ont été élaborés pour une cible annuelle de sept (07).

III.

ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES

III.1 ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT³

Encadré 3 : Définition de quelques indicateurs de recettes

Recettes totales : C'est la somme des recettes courantes et des recettes en capital.

Recettes courantes : C'est la somme des recettes fiscales (les taxes sur les biens et services ; les impôts sur les revenus et bénéfices ; les impôts sur le commerce et les transactions internationales) et des recettes non fiscales.

Recettes en capital : Ce sont les ressources provenant de la vente de biens de capital fixe, des ventes de terrain et d'actifs incorporels.

À fin décembre 2022, les recettes totales et dons se sont établis à 2 551,94 milliards FCFA et les dépenses totales et prêts nets se sont chiffrés à 3 617,83 milliards FCFA, soit un déficit global (base engagement) de 1 065,89 milliards FCFA. Ce solde représente -8,5% du PIB nominal contre -6,3% en 2021.

Le déficit base caisse est ressorti à 875,75 milliards FCFA en dégradation de 171,93 milliards FCFA par rapport à 2021.

III.1.1. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons sont en hausse de 14,8% en 2022 (+328,11 milliards FCFA) par rapport à 2021. Cette augmentation est principalement liée à celle des recettes totales, les dons ayant poursuivi leur baisse entamée en 2021. Rapporté au PIB nominal, ce niveau de recettes totales et dons a représenté 20,4%, en perte de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2021.

III.1.1.1. Recettes totales

Sur une prévision annuelle révisée de 2 000,42 milliards FCFA, les recettes totales se sont établies à 2 288,25 milliards FCFA en 2022, soit un taux de recouvrement de 114,4% contre 107,7% une année plus tôt. Comparé au niveau de recouvrement en 2021, les recettes totales sont en hausse de 341,66 milliards FCFA (+17,6%). Rapporté au PIB, elles ont représenté 18,3% après 17,3 % en 2021.

Sur la période 2017-2022, les recettes totales ont enregistré une progression quasi continue, avec une croissance annuelle moyenne de 10,5%.

³ Les prévisions ainsi que les dotations utilisées sont celles de la dernière loi de finances rectificative

III.1.1.1.1. Recettes courantes

Les recettes courantes se sont affichées à 2 288,25 milliards FCFA en 2022, enregistrant une hausse de 17,6% (+341,66 milliards FCFA) par rapport à 2021. Cette augmentation est imputable principalement aux recettes fiscales (+364,93 milliards FCFA), les recettes non fiscales ayant enregistré une baisse (-23,27 milliards FCFA). En 2022, les recettes courantes sont constituées de 89,7% de recettes fiscales.

a) Recettes fiscales

Sur une prévision de 1 762,40 milliards FCFA, les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 2 052,45 milliards FCFA en 2022, soit un taux de recouvrement de 116,5%. Par rapport à 2021, les recettes fiscales ont enregistré une augmentation de 21,6%. Les « impôts sur les revenus et bénéfices » et les « taxes sur biens et services », principales composantes de cette nature de recette, ont porté cet accroissement avec des hausses respectives de 26,3% (+150,58 milliards FCFA) et de 15,6% (+128,13 milliards FCFA).

Rapportées au PIB nominal en 2022, les recettes fiscales ont représenté 16,4% contre 15,0% une année plus tôt.

L'accroissement des recettes fiscales en 2022 s'explique par la mise en œuvre des réformes et actions qui ont impacté positivement le niveau des recouvrements.

Ainsi, la DGI a procédé, entre autres, à la mise en service effective de la Direction des Moyennes Entreprises du Centre N°4 (DME-CIV) qui a permis d'améliorer la contribution des contribuables à régime dit « non déterminé » et au renforcement du suivi des sociétés minières par la mise en place d'un service d'assiette et d'une brigade de vérification spécialisés au niveau de la direction des grandes entreprises.

En outre, elle a également procédé à l'amélioration du taux de couverture du contrôle fiscal, à la poursuite des actions de maîtrise et d'apurement des arriérés fiscaux, à la généralisation de l'obligation de délivrance de la facture normalisée et à la digitalisation progressive des procédures fiscales.

Au niveau de la DGD, il s'agit notamment du réajustement à la hausse des prix des hydrocarbures, de la réintégration de la perception de la TVA sur les déclarations des sociétés minières, de l'amélioration de la prise en charge des marchandises par le déchargement des cargaisons à plus d'un article, du renforcement de la lutte contre le trafic du carburant et de l'intégration du module « EXO » dans le SYDONIA WORLD, de l'effet de l'inflation sur le marché international et d'un meilleur suivi des marchandises en transit vers les bureaux de destination à travers entre autre le balisage des camions citernes et le renforcement des unités de contrôle sur les itinéraires de transit.

➤ **Les taxes sur les biens et services**

A fin décembre 2022, les ressources mobilisées au titre des taxes sur les biens et services se sont établies à 950,67 milliards FCFA, en progression de 128,13 milliards FCFA par rapport à fin décembre 2021. Pour une prévision de 865,59 milliards FCFA, le taux de réalisation en 2022 est de 109,8% contre 99,7% une année auparavant. Les taxes sur les biens et services sont composées de la taxe sur la valeur ajoutée, de la taxe sur les produits pétroliers et des autres taxes spécifiques sur la consommation représentant respectivement 75,5%, 15,1% et 9,4% de leur total. L'augmentation de cette nature de recette est principalement due à la TVA qui a progressé de 102,24 milliards FCFA.

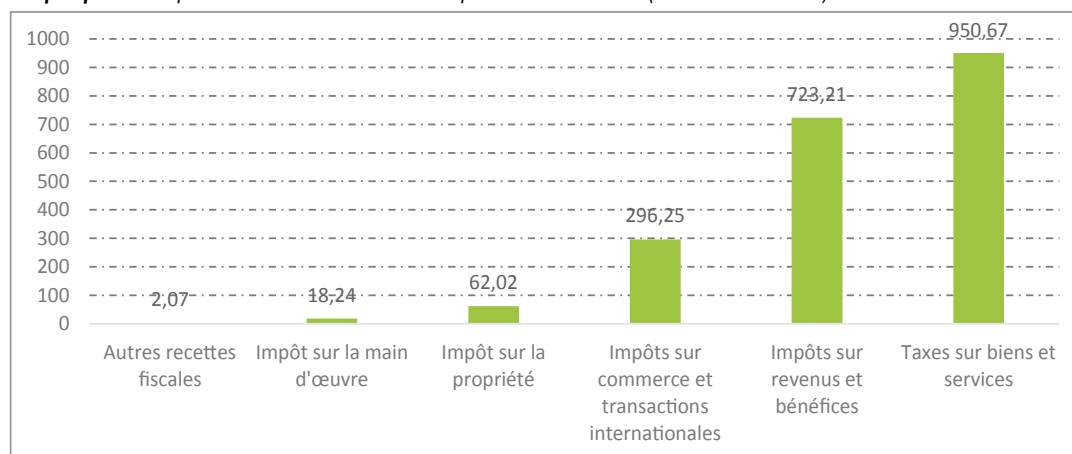
➤ **Les impôts sur les revenus et bénéfices**

Les impôts sur les revenus et bénéfices ont été mobilisés à hauteur de 723,21 milliards FCFA pour un montant prévisionnel de 565,58 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 127,9%. Comparé à leur niveau en 2021, il ressort une augmentation de 26,3% (+150,58 milliards FCFA), expliquée principalement par l'impôt sur les sociétés qui a progressé de 32,1% (+104,39 milliards FCFA).

➤ **Les impôts sur le commerce et les transactions internationales**

A fin décembre 2022, les impôts sur le commerce et les transactions internationales se sont établis à 296,25 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 239,99 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 123,4%. En glissement annuel, ils ont progressé de 37,3% (+80,47 milliards FCFA) en raison essentiellement de la hausse du recouvrement des droits sur le commerce extérieur de 38,7% (+74,05 milliards FCFA).

Graphique 3 : Répartition des recettes fiscales par nature en 2022 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP, TOFE 2022

b) Recettes non fiscales

A fin décembre 2022, les recettes non fiscales ont été mobilisées à hauteur de 235,81 milliards FCFA sur une prévision de 238,02 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 99,1%.

Par rapport à 2021, il ressort une baisse de 9,0% (-23,27 milliards FCFA). Cette contraction est due essentiellement à la rubrique « vente non industrielle » qui a connu une baisse de 23,03 milliards FCFA en 2022. Le fléchissement des ventes non industrielles est expliqué principalement par un effet de base en lien avec les recettes de licence de la téléphonie mobile 4G (24,5 milliards FCFA en moins par rapport à 2021).

III.1.1.1.2. Recettes en capital

Tout comme en 2021, il n'a pas été enregistré de recettes en capital en 2022. En effet, il n'y a pas eu de cessions d'actifs depuis la dernière opération passée en 2020.

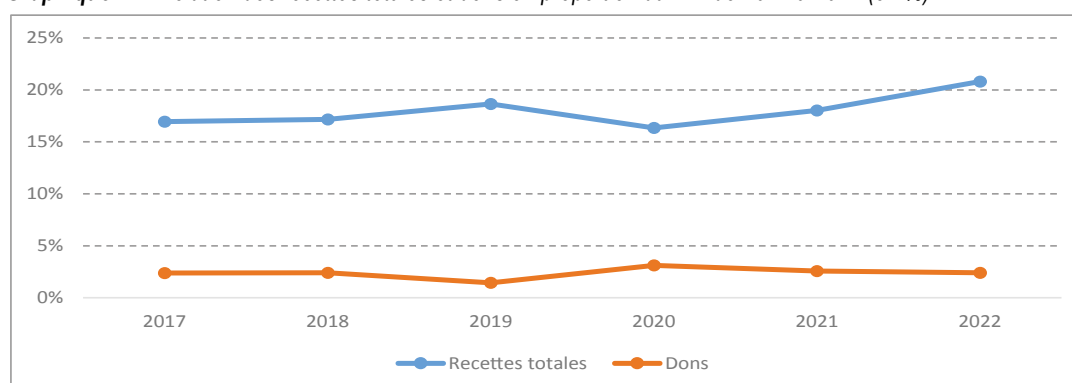
III.1.1.2. Dons⁴

À fin décembre 2022, les dons ont été mobilisés à hauteur de 263,69 milliards FCFA sur une prévision de 339,70 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 77,6% contre 88,2% à la même période en 2021. Ce niveau résulte du décaissement des dons projets à hauteur de 203,43 milliards FCFA avec un taux de décaissement de 91,5% et des dons programmes pour un montant de 60,27 milliards FCFA représentant 51,3% des prévisions de décaissement.

Comparativement à 2021, les dons ont enregistré une baisse de 4,9% (-13,55 milliards FCFA), en lien avec la contraction des dons programmes (-20,63 milliards FCFA). Cette contraction s'explique principalement par le non décaissement des ressources de la plupart des PTF en raison des changements institutionnels intervenus en janvier et en septembre 2022.

Rapportés au PIB nominal, les dons ont représenté 2,1% en 2022, enregistrant ainsi une baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2021.

Graphique 4 : Évolution des recettes totales et dons en proportion du PIB de 2017 à 2022 (en %)



Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2017 à 2022

Sur la période 2017-2022, les recettes totales ont représenté en moyenne 17,4% du PIB contre 2,3% pour les dons mobilisés.

⁴ Les dons retracent tous les encaissements non remboursables, provenant de versement non obligatoire d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères et d'organismes internationaux.

Tableau 2 : Évolution des recettes totales et dons sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes totales	1 389,27	1 530,78	1 747,70	1 659,38	1 946,59	2 288,25
Recettes courantes	1 389,27	1 530,78	1 747,70	1 659,08	1 946,59	2 288,25
Recettes fiscales	1 238,24	1 354,26	1 424,86	1 377,02	1 687,51	2 052,45
Recettes non fiscales	151,03	176,52	322,83	282,05	259,08	235,81
Recettes en capital	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,00
Dons	194,30	215,09	134,27	315,96	277,27	263,69
Projets	119,95	122,39	45,89	156,28	196,35	203,43
Programmes	74,36	92,70	88,38	159,68	80,93	60,27
Recettes totales et dons	1 583,57	1 745,87	1 881,97	1 975,34	2 223,87	2 551,94
PIB nominal	8 191,30	8 920,42	9 369,19	10 310,60	11 251,59	12 506,97
Part des recettes totales dans le PIB (en %)	17,0	17,2	18,7	16,1	17,3	18,3
Part des dons dans le PIB (en %)	2,4	2,4	1,4	3,1	2,5	2,1
Part des recettes totales et dons dans le PIB (en %)	19,3	19,6	20,1	19,2	19,8	20,4

Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2017 à 2022

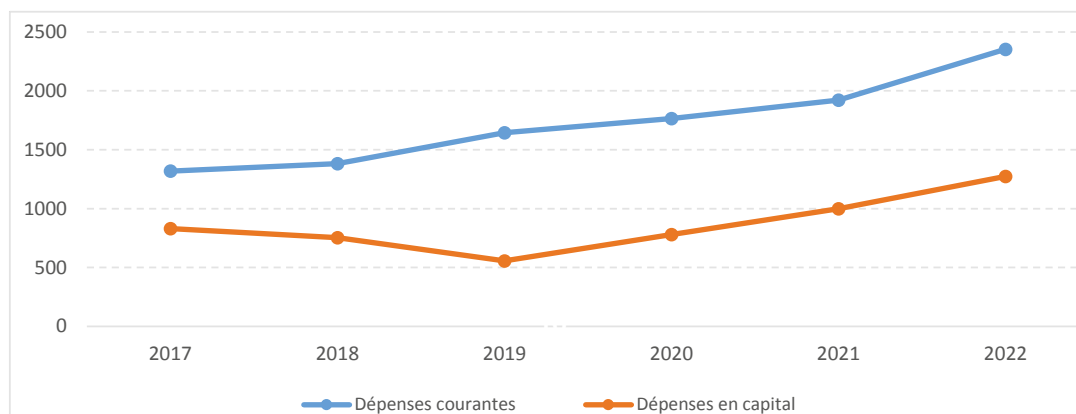
III.1.2. Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets se sont établis à 3 617,83 milliards FCFA à fin décembre 2022, sur une prévision de 2 909,52 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 124,3% contre 110,2% en 2021

III.1.2.1 Dépenses totales

Sur une prévision de 2 919,15 milliards FCFA, les dépenses totales ont été exécutées à hauteur de 3 627,35 milliards FCFA à fin décembre 2022, soit un taux d'exécution de 124,3% contre 109,4% en 2021. Comparativement à l'année 2021, il ressort une augmentation des dépenses totales de 24,2% (+705,67 milliards FCFA). Le ratio dépenses totales sur le PIB est ressorti à 29,0% en 2022 contre 26,0% en 2021.

Graphique 5 : Évolution des composantes des dépenses totales sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



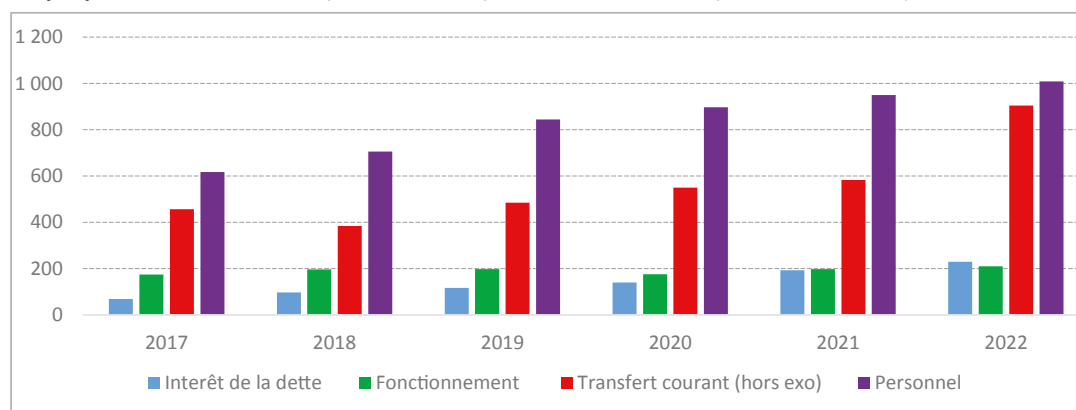
Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

Sur la période 2017-2022, l'évolution des dépenses courantes a été marquée par une tendance haussière. Quant aux dépenses en capital, elles ont connu un accroissement continu depuis 2020 après les baisses enregistrées en 2018 et 2019.

III.1.2.1.1 Dépenses courantes

Sur une prévision de 1 892,30 milliards FCFA, les dépenses courantes ont été exécutées à hauteur de 2 353,55 milliards FCFA en 2022, soit un taux d'exécution de 124,4%. Comparativement à l'année 2021, elles ont enregistré une augmentation de 22,4% en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes.

Graphique 6 : Évolution des composantes des dépenses courantes sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA).



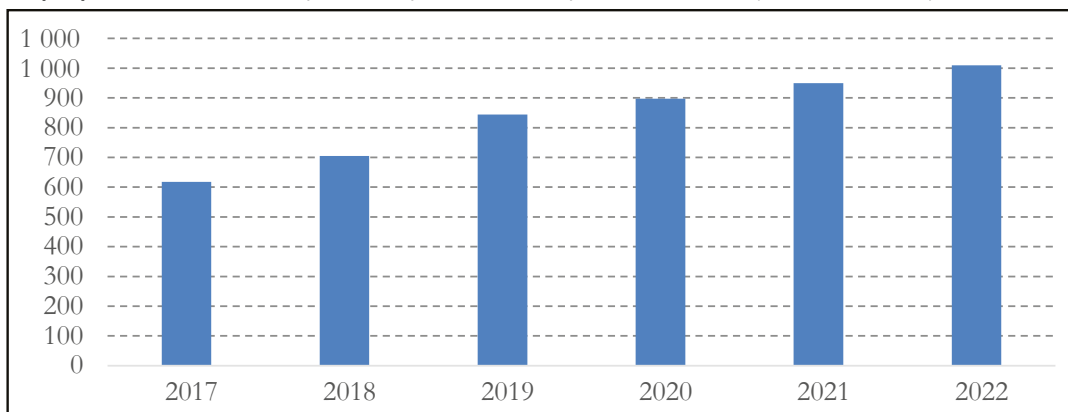
Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

Le graphique ci-dessus montre que sur la période 2017-2022, les dépenses courantes sont dominées principalement par les dépenses de personnel et les transferts courants. En 2022, les dépenses de personnel et les transferts courants ont représenté respectivement 42,9% et 38,4% des dépenses courantes.

a) Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel se sont chiffrées à 1 009,12 milliards FCFA à fin décembre 2022 sur une prévision annuelle de 1 012,03 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 99,7% contre 100,0% en 2021. Par rapport à 2021, les dépenses de personnel ont progressé de 6,3% (+59,58 milliards FCFA), après une hausse de 5,8% une année plus tôt. Cet accroissement s'explique entre autres par la prise en charge des actes de promotions statutaires (avancements, bonifications, reclassements etc.), des effectifs additionnels d'agents de l'Etat et des actes relatifs à la mise à jour de la situation indemnitaire des agents.

Graphique 7 : Évolution des dépenses de personnel sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



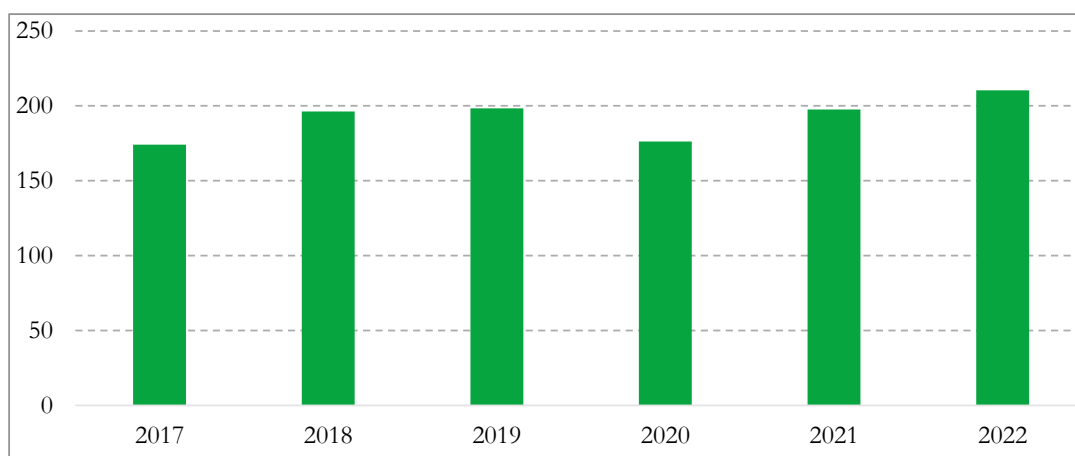
Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

Sur la période 2017-2022, le graphique montre que les dépenses de personnel ont connu une augmentation continue avec une croissance annuelle moyenne de 10,3%.

b) Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées en 2022 à hauteur de 210,37 milliards FCFA sur une prévision de 208,40 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 100,9% contre 96,1% en 2021. En comparaison à leur niveau de 2021, elles ont enregistré une hausse de 6,5% (+12,83 milliards FCFA). Cette évolution a été portée essentiellement par les « autres achats de biens » (+ 19,07 milliards FCFA), « les matières, matériels et fournitures » (+9,91 milliards FCFA) ainsi que « les loyers et charges locatives » (+4,5 milliards FCFA).

Graphique 8 : Évolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

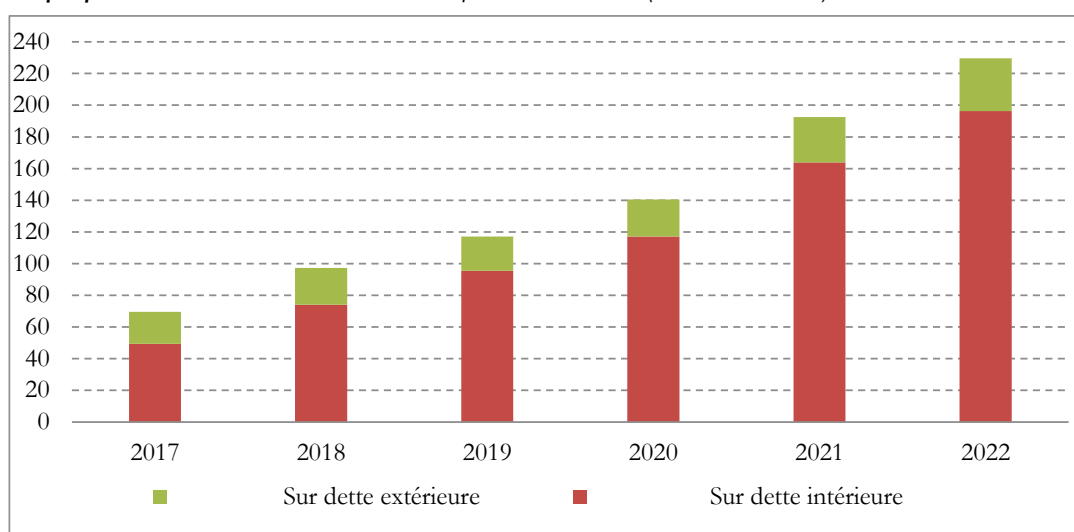
Sur la période sous-revue, il ressort une tendance haussière des dépenses de fonctionnement avec des croissances successives excepté 2020. En somme, il ressort une hausse annuelle moyenne de 3,9%.

c) Intérêts dus

Les intérêts de la dette ont été payés à hauteur de 229,59 milliards FCFA à fin décembre 2022 sur une prévision annuelle de 195,80 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 117,26% contre 110,9% en 2021. Ils sont constitués de 85,5% d'intérêts dus sur la dette intérieure et de 14,5% d'intérêts dus sur la dette extérieure.

Par rapport à 2021, les intérêts payés ont connu une hausse de 19,2% (+37,04 milliards FCFA), liée principalement à l'augmentation de sa composante intérieure (+32,35 milliards FCFA) notamment les paiements des intérêts des émissions des titres publics (obligations et bons du trésor).

Graphique 9 : Structure des intérêts dus sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



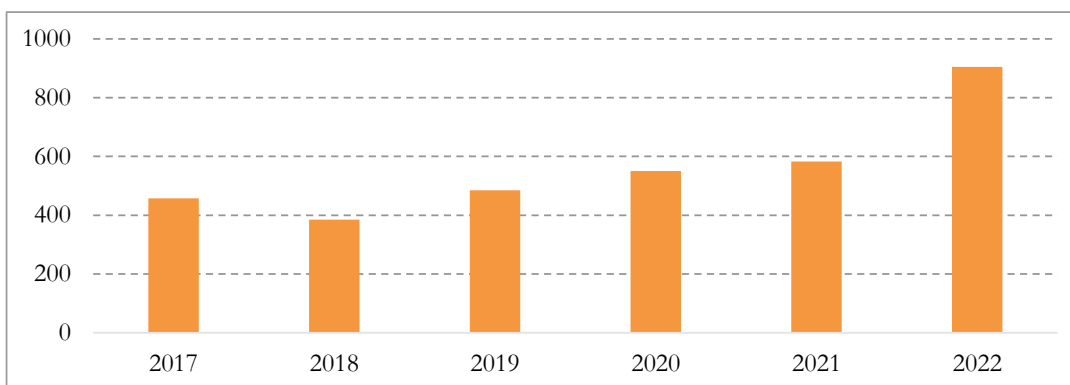
Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

Le graphique affiche une tendance haussière des intérêts de la dette sur toute la période. Cette hausse est principalement due à celle des intérêts de la dette intérieure.

d) Transferts courants

A fin décembre 2022, les transferts courants ont été exécutés à hauteur de 904,47 milliards FCFA sur une prévision de 476,06 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 190,0%. Comparativement à l'année 2021, ils sont en hausse de 55,2% (+321,51 milliards FCFA). Cette augmentation est en lien avec la hausse de la prise en charge de la moins-value de la SONABHY (+275,49 milliards FCFA), des subventions sur les hydrocarbures et le gaz respectivement de 41,58 milliards FCFA et 42,07 milliards FCFA, la subvention accordée à la culture du coton (+72,82 milliards FCFA) ainsi que les transferts de la taxe sur les produits pétroliers au profit du Fonds spécial routier et les collectivités territoriales (+19,21 milliards FCFA). Cette augmentation a été atténuée principalement par l'amointrissement des opérations de remboursements des crédits TVA par avance de trésorerie en 2022.

Graphique 10 : Évolution des transferts courants sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



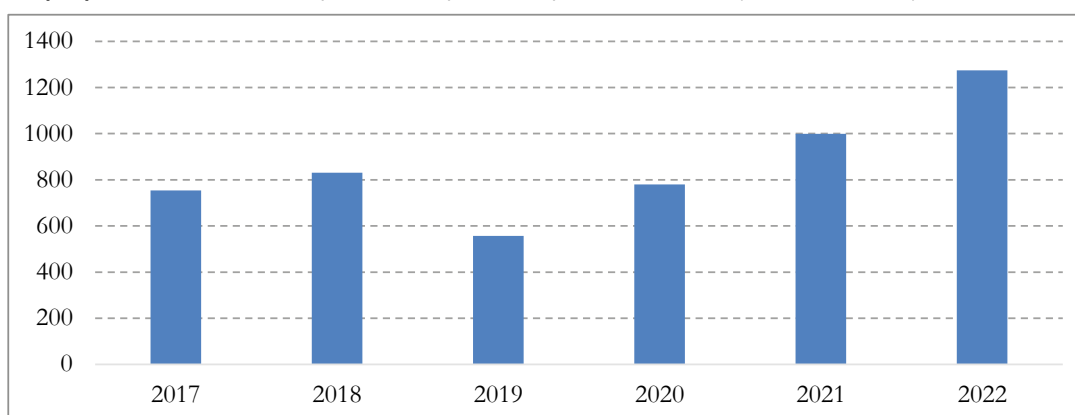
Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

Le graphique montre que sur la période 2017-2022, les transferts courants ont connu une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 14,6% et un repli observé en 2018.

III.1.2.1.2 Dépenses en capital

Les dépenses en capital se sont établies à 1 273,80 milliards FCFA en 2022 sur une prévision de 1 026,85 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 124,0% contre 109,5% en 2021. Comparativement à 2021, elles sont en hausse de 27,5% (+274,72 milliards FCFA) en lien avec la hausse des dépenses d'investissement sur ressources propres.

Graphique 11 : Évolution des dépenses en capital sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

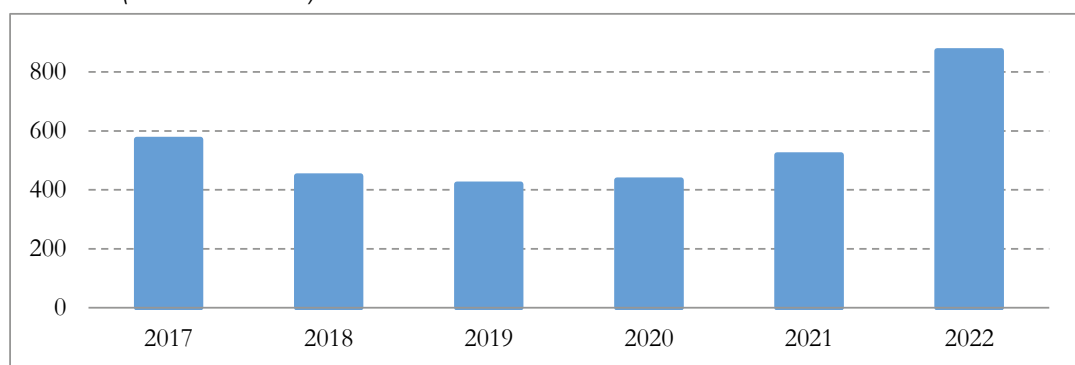
Le graphique montre qu'après un repli en 2019, les dépenses en capital ont enregistré une croissance continue à partir de 2020. La tendance de 2017-2018 était liée à une politique volontariste du Gouvernement d'augmenter les dépenses en capital pour la prise en charge des investissements structurants prévus dans le PNDES. La hausse continue sur la période 2020-2022 est liée à la prise en charge des dépenses induites par l'avènement de la crise sanitaire et la dégradation de la situation sécuritaire.

a) Dépenses d'investissements sur ressources propres

A fin décembre 2022, les dépenses d'investissements financées sur ressources propres se sont situées à 871,38 milliards FCFA sur une prévision de 670,69 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 129,9%. Comparé à 2021, il ressort une hausse de 68,0% (+352,72 milliards FCFA) en ligne avec les investissements au profit des forces armées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Rapportées au PIB nominal, les dépenses d'investissements sur ressources propres sont passées de 4,6% en 2021 à 7,0% en 2022.

Graphique 12 : Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres de la période 2017-2022 (en milliards FCFA).



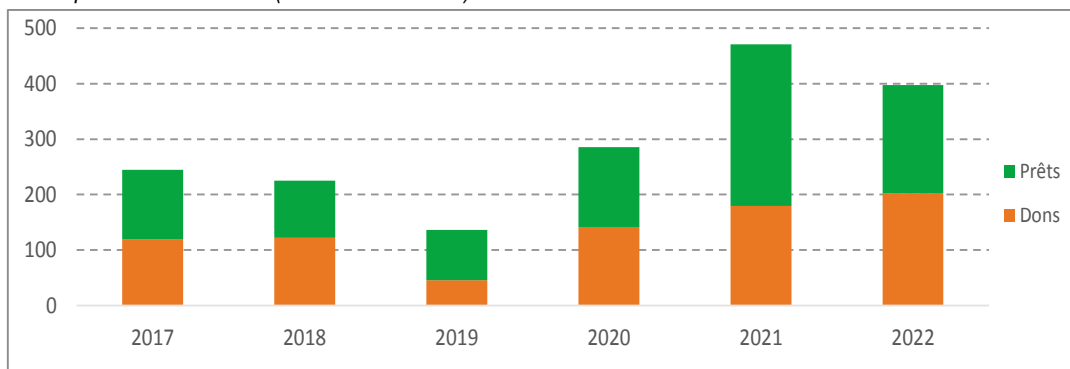
Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

A partir de 2019, le graphique montre que les dépenses d'investissements financées sur ressources propres ont connu une croissance continue.

b) Dépenses d'investissements sur ressources extérieures

En 2022, les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures ont été exécutées à hauteur de 397,59 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 346,16 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 114,9%. Ces dépenses ont été financées par les dons et les prêts respectivement de 202,80 milliards FCFA et 194,79 milliards FCFA. Par rapport à 2021, il ressort une baisse de 15,6% (-73,28 milliards FCFA) en lien avec la diminution de 33,2% des prêts (-96,78 milliards FCFA).

Graphique 13 : Evolution des investissements financés sur ressources extérieures et leurs composantes sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

Le graphique 13 montre que sur la période 2017-2022, les dépenses d'investissement sur ressources extérieures ont connu une évolution erratique et sont dominées par les prêts avec une part moyenne de 54,0%.

c) Transferts en capital et restructuration

Les transferts en capital et restructuration ont été exécutés à hauteur de 4,83 milliards FCFA en 2022 contre 9,55 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 49,4%. Cette situation s'explique par la non reconduction des appuis spécifiques alloués aux entreprises pour faire face aux effets de la Covid-19.

III.1.2.2 Prêts nets

Sur une prévision de -9,62 milliards FCFA, les prêts nets se sont établis à -9,52 milliards FCFA en 2022 traduisant un remboursement plus important que les crédits octroyés.

Tableau 3 : Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses courantes	1 318,66	1 383,36	1 644,48	1 764,28	1 922,60	2 353,55
Salaires	617,95	705,11	844,43	897,21	949,55	1 009,12
Dépenses de fonctionnement	174,08	196,22	198,43	176,29	197,54	210,37
Intérêts dus	69,52	97,24	117,07	140,58	192,55	229,59
<i>sur dette intérieure</i>	<i>49,35</i>	<i>74,14</i>	<i>95,56</i>	<i>117,03</i>	<i>163,93</i>	<i>196,28</i>
<i>sur dette extérieure</i>	<i>20,16</i>	<i>23,10</i>	<i>21,51</i>	<i>23,55</i>	<i>28,62</i>	<i>33,31</i>
Transferts courants	457,12	384,79	484,56	550,20	582,96	904,47
Dépenses en capital	831,33	754,34	556,79	780,00	999,08	1 273,80
Investissements sur ressources propres	570,38	446,95	418,99	432,92	518,66	871,38
Transferts en capital et restructurations	16,52	82,23	1,31	61,69	9,55	4,83
Investissements sur ressources extérieures	244,44	225,16	136,50	285,39	470,88	397,59
<i>Dons</i>	<i>119,95</i>	<i>122,39</i>	<i>45,89</i>	<i>141,93</i>	<i>179,30</i>	<i>202,80</i>
<i>Prêts</i>	<i>124,49</i>	<i>102,77</i>	<i>90,60</i>	<i>143,46</i>	<i>291,57</i>	<i>194,79</i>
Dépenses totales	2 150,00	2 137,70	2 201,27	2 544,28	2 921,68	3 627,35
Prêts nets	-3,53	-10,10	-23,85	-4,35	10,24	-9,52
Dépenses totales et prêts nets	2 146,47	2 127,61	2 177,42	2 539,93	2 931,92	3 617,83
PIB nominal	8 191,30	8 920,42	9 369,19	10 310,60	11 251,59	12 506,97
Part des dépenses totales dans le PIB	26,2	24,0	23,5	24,7	26,0	29,0
Part des dépenses d'investissement sur ressources propres dans le PIB	7,0	5,0	4,5	4,2	4,6	7,0

Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

III.1.3. Soldes budgétaires et financement

III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques

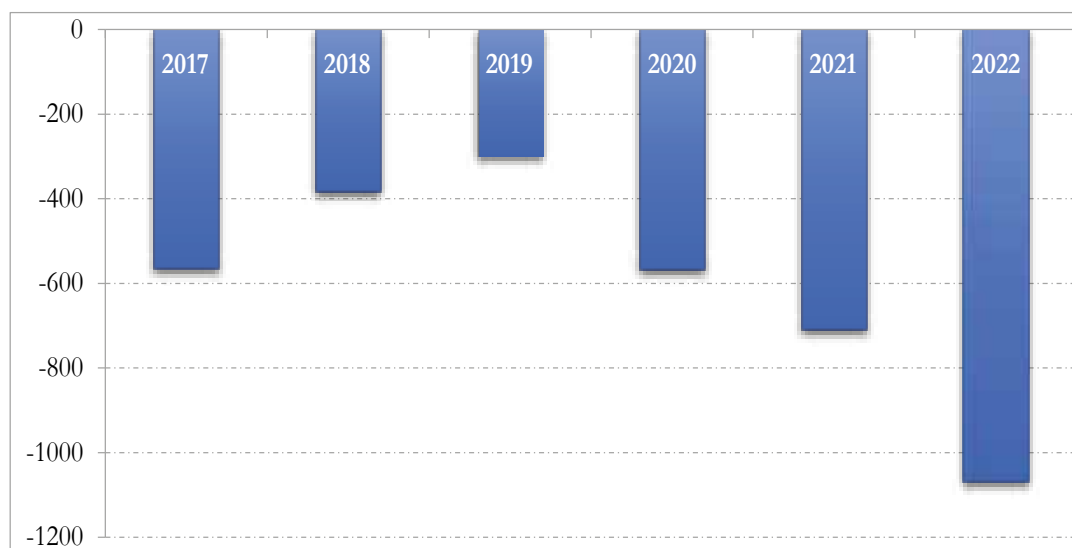
Il s'agit du solde global base engagement, du solde global base caisse et du solde de base. Ces soldes sont tous ressortis déficitaires en 2022.

a) Solde global base engagement

Le solde global base engagement⁵ s'est situé à -1 065,89 milliards FCFA en 2022 contre -708,05 milliards FCFA en 2021, en dégradation de 357,83 milliards FCFA. Ce solde a représenté -8,5% du PIB nominal en 2022 contre -6,3% en 2021.

Le niveau du déficit élevé est lié à la crise sécuritaire qui a engendré d'importants investissements, notamment au profit des forces armées nationale.

Graphique 14 : Évolution du solde global base engagement sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

b) Solde de base

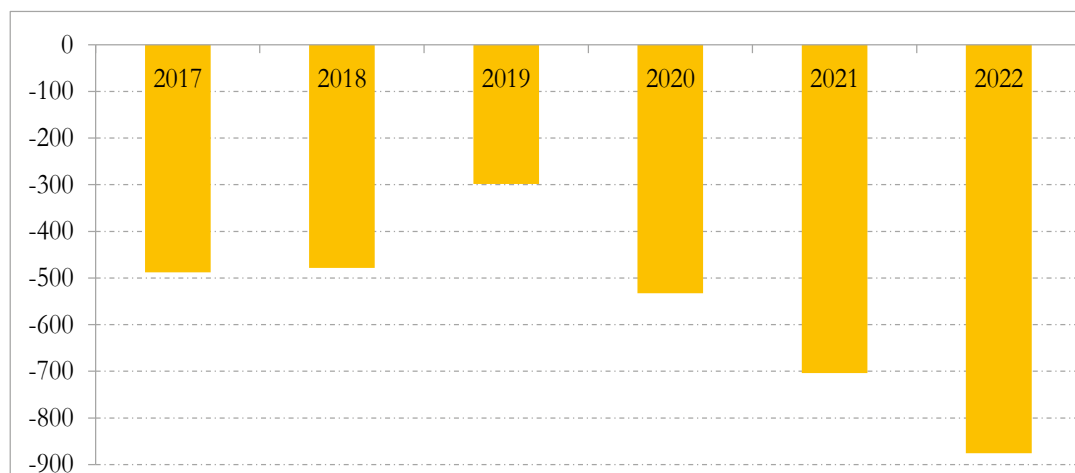
Le solde de base⁶ est ressorti à -931,98 milliards FCFA en 2022 contre -514,45 milliards FCFA en 2021, soit une détérioration de 417,53 milliards FCFA. Rapporté au PIB nominal, le solde de base a représenté -7,5% en 2022 contre -4,6% en 2021.

La détérioration du déficit en 2022 se justifie par une hausse moins importante des recettes propres (+341,66 milliards FCFA) que la hausse des dépenses courantes (+430,95 milliards FCFA) et des dépenses d'investissement sur ressources propres (+352,72 milliards FCFA).

⁵ Le solde global base engagement mesure l'écart entre les ressources (recettes totales et dons) et les dépenses (dépenses totales et prêts nets)

⁶ Le solde de base s'obtient en déduisant des recettes hors dons, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources propres. Il permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.

Graphique 15 : Évolution du solde de base sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)

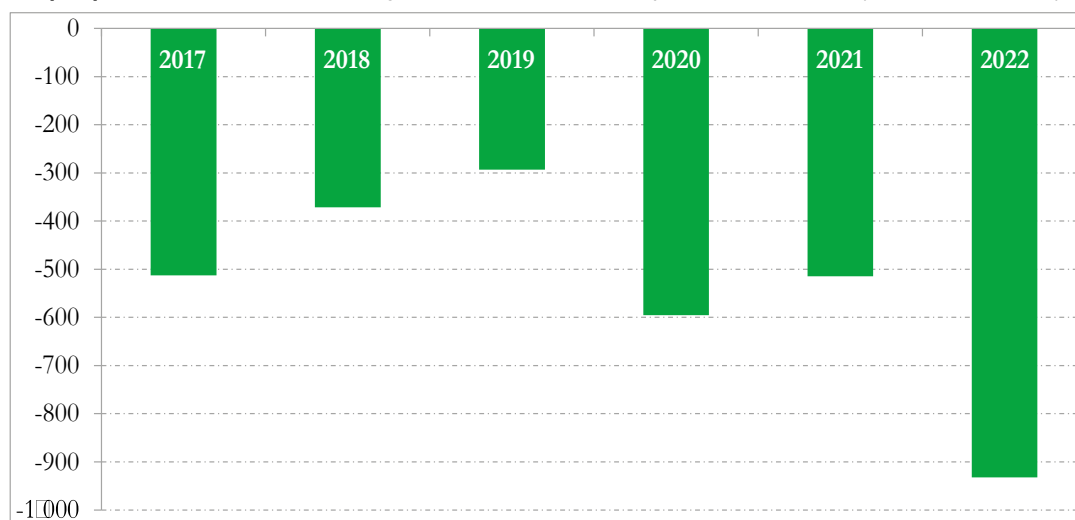


Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

c) Solde global base caisse

A fin décembre 2022, le solde global base caisse⁷ s'est affiché à -875,75 milliards FCFA contre -703,82 milliards FCFA à la même période en 2021, traduisant une aggravation du déficit de 171,93 milliards FCFA. Ce solde a représenté -7,0% du PIB nominal en 2022 contre -6,3% en 2021.

Graphique 16 : Évolution du solde global base caisse sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2012 à 2022.

Sur la période 2017-2022, le plus faible niveau de déficit de ce solde a été observé en 2019 (-298,04 milliards FCFA) et le déficit le plus élevé en 2022.

⁷ Le solde global base caisse correspond à la différence entre les recettes totales y compris les dons et les dépenses totales et prêts nets augmentée des ajustements caisses.

III.1.3.2 Financement du déficit

D'un montant de 871,88 milliards FCFA, le financement du déficit de 2022 est en hausse de 23,1% par rapport à celui de 2021.

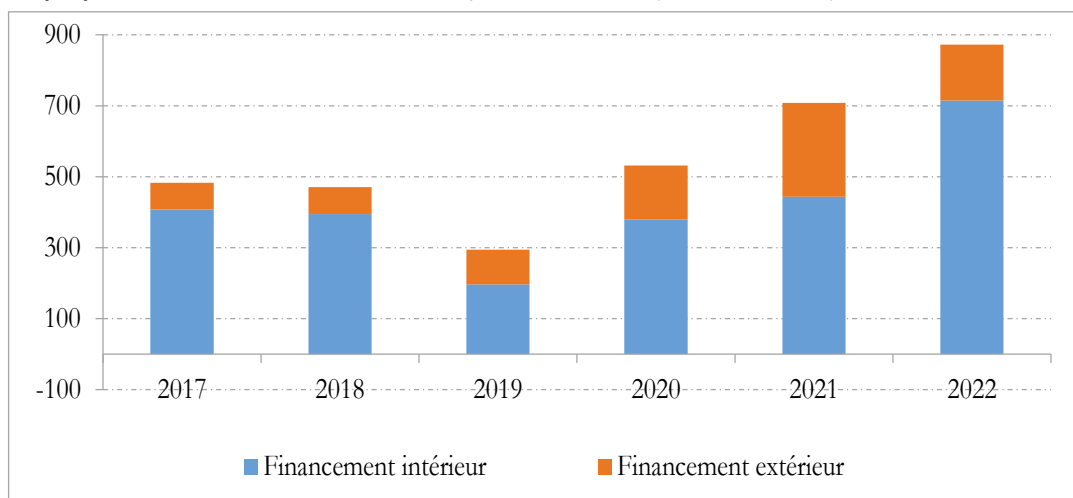
a) Financement extérieur

Le financement extérieur net est ressorti à 157,64 milliards FCFA en 2022 contre 265,00 milliards FCFA à la même période de 2021, enregistrant ainsi une baisse de 40,5%. Il est constitué des décaissements obtenus à hauteur de 251,53 milliards FCFA, diminué de l'amortissement de la dette extérieure de 93,89 milliards FCFA.

b) Financement intérieur

En 2022, le financement intérieur net⁸ s'est affiché à 714,23 milliards FCFA contre 443,10 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 61,2%, représentant un montant de 271,13 milliards FCFA. La hausse est portée principalement par le financement bancaire (+535,11 milliards FCFA), le financement non bancaire ayant subi une baisse de 263,98 milliards FCFA.

Graphique 17 : Evolution du financement sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

⁸ C'est l'ensemble des prêts moins les remboursements en capital consentis par tous les agents résidents de l'économie, en dehors de ceux qui sont considérés comme faisant partie de l'État.

III.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES APPUIS BUDGETAIRES⁹

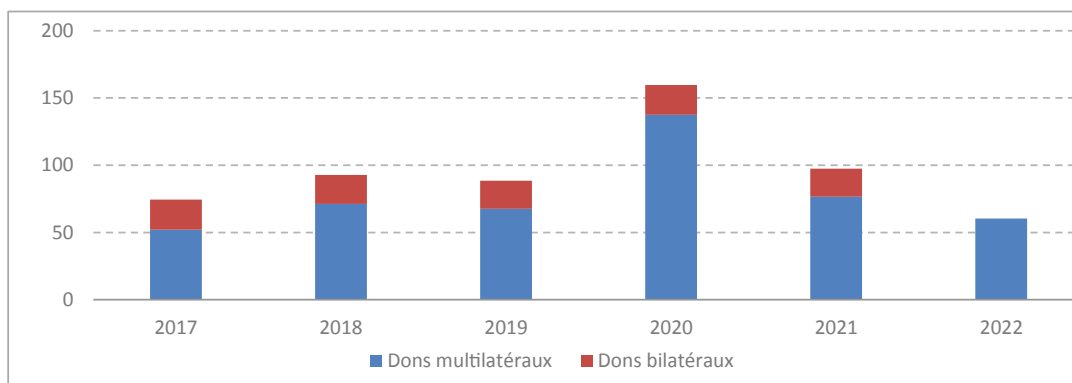
En 2022, le décaissement total des appuis budgétaires s'est situé à 117,01 milliards FCFA sur une prévision base loi de finances initiale de 175,63 milliards FCFA soit, un taux de décaissement de 66,6%. Il a connu une baisse de 8,0% comparativement à 2021, où il s'est établi à 126,65 milliards. Cette contraction s'explique principalement par la suspension des décaissements des appuis budgétaires de la plupart des PTF suite aux changements institutionnels. En effet, seule la Banque mondiale a décaissé les ressources initialement prévues en 2022.

III.2.1. Dons

Au 31 décembre 2022, les dons programmes ont été décaissés à hauteur de 60,27 milliards FCFA. Sur des prévisions base LFI de 117,40 milliards FCFA, les dons programmes ont atteint un taux de décaissement de 51,3% contre 105,4% en 2021. Ce taux s'explique par le non décaissement des appuis de l'UE, de la Suisse, du Danemark, de l'Allemagne et de la France.

La comparaison des décaissements des dons programmes de 2021 et 2022 fait ressortir une baisse de 20,63 milliards FCFA (-25,5%).

Graphique 18 : Evolution des dons reçus (type de partenaires) au titre des appuis budgétaires sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de la DGCOOP

Sur la période 2017-2022, les dons reçus proviennent essentiellement des partenaires multilatéraux (en moyenne 81,3% des dons reçus au titre des appuis budgétaires).

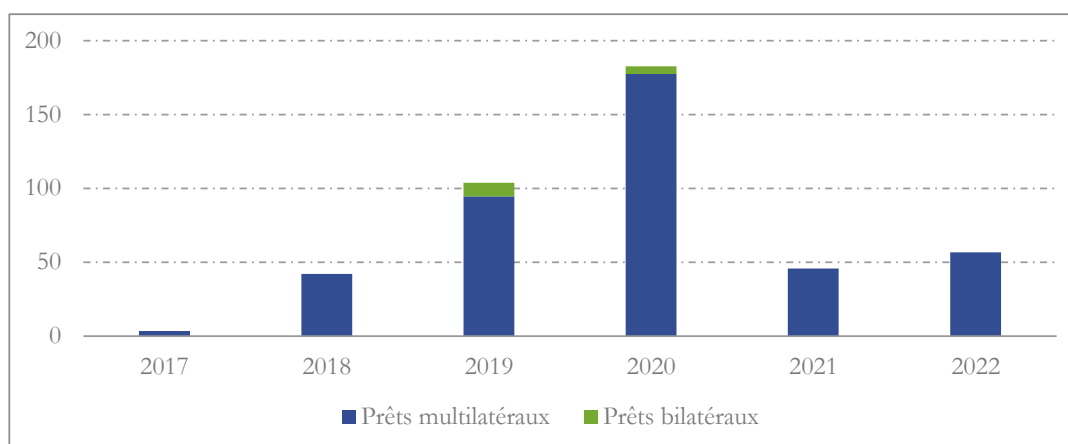
III.2.2. Prêts

Le montant des prêts programmes décaissés en 2022 s'est situé à 56,74 milliards FCFA sur une prévision de 58,23 milliards FCFA, soit un taux de 97,4%. Relativement à 2021

⁹ Les données proviennent de la Direction générale de la coopération (DGCOOP).

où les décaissements sont ressortis à 45,72 milliards FCFA, une augmentation de 24,1% (+11,02 milliards FCFA) est constatée sur les décaissements en 2022. Cette hausse en 2022 s'explique essentiellement par l'augmentation de l'enveloppe de la Banque mondiale par rapport à 2021.

Graphique 19 : Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgétaires sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



Source : DGEES à partir des données du TOFE 2017 à 2022.

Tableau 4 : Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Multilatérale	55,65	113,45	162,25	309,62	105,64	117,01
Prêts	3,53	42,20	94,61	172,18	45,72	56,74
Dons	52,11	71,2	67,65	137,44	59,92	60,27
Bilatérale	22,24	21,45	29,92	32,73	20,97	0,00
Prêts	0,00	0,00	9,18	10,50	0,00	0,00
Dons	22,24	21,45	20,74	22,23	20,97	0,00
Total appuis budgétaires	77,89	134,90	192,17	342,35	126,61	117,01
Prêts	3,53	42,20	103,79	182,68	45,72	56,74
Dons	74,36	92,70	88,38	159,68	80,89	60,27

Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2017 à 2022.

III.3 MOBILISATION DE L'ÉPARGNE NATIONALE ET SOUS RÉGIONALE

Encadré 4 : Définition de quelques concepts (Bons, Obligations, Emissions et Maturité)

1. Bons Assimilables du Trésor (BAT)

Les Bons Assimilables du trésor (BAT) sont des titres de créances à court terme (maturité de moins de deux ans) émis par l'Etat par voie d'adjudication. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions. Chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possède les mêmes caractéristiques (nominal unitaire, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seul les taux et les dates d'émission changent.

2. Obligations Assimilables du Trésor

Les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) sont des titres de créances à moyen et long terme (maturité initiale supérieure ou égale à trois ans) émis par l'Etat par voie d'adjudication. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions. Ces Obligations sont dites assimilables car chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possède les mêmes caractéristiques (identifiant ISIN, nominal unitaire, coupon, dates de détachement des coupons, dates de paiement de principal, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seuls les prix d'émissions ainsi que les dates des émissions changent.

3. Emission par adjudication et émission par syndication

Il existe deux voies d'émissions de titres publics pour les Etats de l'Union. Il s'agit de l'adjudication et de la syndication.

L'adjudication est une vente aux enchères des titres publics (BAT et OAT).

La syndication renvoie à un regroupement de plusieurs partenaires, généralement des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), dans le but de réaliser une opération financière (levée de fonds par exemple). C'est le rassemblement de ces SGI qui est dénommé « syndicat ».

4. La maturité

La maturité est la durée de vie des titres. S'il s'agit d'un bon, la durée initiale peut être de 7, 28, 91, 182, 364 et 720 jours.

Les maturités initiales des obligations sont supérieures ou égales à 3 ans.

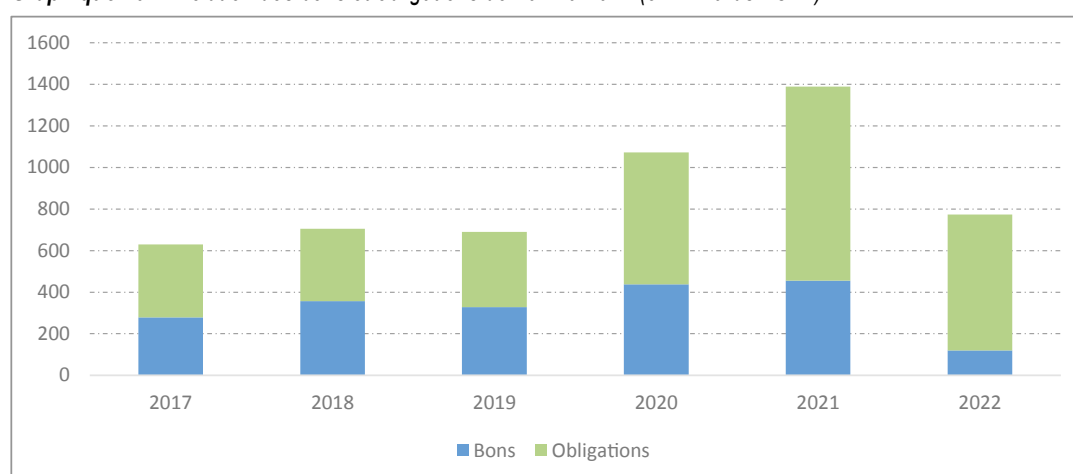
Au titre de l'année 2022, l'État burkinabè, à travers le Trésor public, a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et pour le financement des projets et programmes de développement

A cet effet, l'exécution du calendrier annuel d'émissions de titres publics a permis d'organiser 16 émissions pour un montant de 773,48 milliards FCFA contre 28 en 2021 pour un montant mobilisé de 1 389,09 milliards FCFA, soit une baisse de 44,3% (-615,61 milliards FCFA).

Ces émissions sont constituées de bons assimilables du trésor et d'obligations du trésor. Sur la période 2017-2022, les émissions ont une tendance haussière avec un pic en 2021. Toutefois, le niveau des émissions en 2022 est en hausse par rapport à celui d'avant crise (2019). Le pic observé en 2021 s'explique par l'émission des bons Covid-19 et les Obligations de relance (OdR) entamée depuis 2020 pour faire face aux effets de la pandémie.

S'agissant de la structure des émissions, l'évolution est en faveur des obligations conformément à la stratégie d'endettement dont l'objectif est l'allongement de la maturité moyenne de la dette.

Graphique 20 : Évolution des bons et obligations de 2017 à 2022 (en milliards FCFA)



Source : DGEES à partir des données sur la situation des émissions des titres publics de 2017 à 2022 de la DGTCP/DAMOF.

III.3.1. Bons Assimilables du Trésor¹⁰

En 2022, cinq (05) émissions de bons d'une valeur de 119,86 milliards FCFA ont été réalisées contre treize (13) émissions en 2021 (+455,46 milliards FCFA), soit une baisse de 73,7% (-335,6 milliards FCFA).

Cette baisse est en lien avec la fin de l'émission des bons covid 19 et la hausse graduelle des taux directeurs de la BCEAO entamée depuis le 1er juin 2022. A cela s'ajoute, l'abaissement de la note du pays par Standard & Poor's (S&P) le 26 janvier 2022, à la suite du changement institutionnel au plus haut sommet de l'Etat intervenu le 24 janvier 2022. En effet, à la suite du changement institutionnel, Standard & Poor's a

¹⁰ L'assimilation consiste à émettre une première fois un titre pour une taille donnée puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions

abaissé la note de crédit de long terme en devises étrangères du pays en le faisant passer de "B" assortie d'une perspective stable à CCC+ suivie d'une perspective sous revue. L'Agence justifie cet abaissement par les probables sanctions de la CEDEAO qui pourraient empêcher le pays à faire face à ses engagements en devises. Toutefois le 13 mai 2022, S&P retire la note de long terme de Crédit Watch faisant sortir le pays de la zone de défaut de paiement. Les perspectives sont désormais stables.

Avec ces évènements, les investisseurs se sont inscrits dans un processus d'ajustement de leur stratégie d'intervention sur le marché financier régional de l'Union. Ainsi, les opérations d'émissions sur le marché se sont soldées par des taux de souscription de 125,2% en 2022 contre 239,0% en 2021. Toutefois, les rendements des titres ont relativement baissé par rapport à leur niveau de 2021, exception faite des titres de maturité de 6 mois qui ont été émis une seule fois (Tableau 5 ci-dessous).

Néanmoins, sur les 5 émissions de bons réalisées au cours de l'année 2022, toutes se sont soldées par des succès en termes de couverture des montants mis en adjudication. La réussite du pays sur le marché financier de l'Union malgré le contexte difficile s'explique par la constitution d'une base d'investisseurs solide et d'une politique de gestion prudente de la dette.

Tableau 5 : Evolution des rendements moyens pondérés (RMP) en 2022 et 2021 (%)

Rendement	Rendement minimum			Rendement maximum		
Maturité	3 mois	6 mois	12 mois	3 mois	6 mois	12 mois
2022		3,1400	3,0100		3,1400	4,0200
2021	2,4600	3,4800	2,5200	2,4600	3,9797	4,5300
Ecart	-	-0,3400	0,4900	-	-0,8397	-0,5100

Source : DGTCP/DAMOF, situation des émissions des titres publics 2022 et 2021

III.3.2. Obligations du Trésor

En 2022, 13 émissions d'obligations dont deux (02) par APE ont permis de lever 653,62 milliards FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA pour le financement d'investissement structurant contre 933,63 milliards FCFA en 2021 en baisse de 280,0 milliards FCFA (-30,0%). Tout comme les bons, cette situation s'explique par l'abaissement de la note du pays par S&P et la politique monétaire restrictive menée par la BCEAO pour lutter contre l'inflation.

A l'instar des bons, le taux global de souscription est en baisse par rapport à 2021. En effet, il est ressorti à 133,2% en 2022 contre 245,5% en 2021.

Néanmoins, sur les 13 émissions d'obligations réalisées au cours de l'année 2022, 12 se sont soldées par des succès en termes de couverture des montants mis en adjudication. La situation des rendements des titres est consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Evolution des rendements moyens pondérés en 2022 et 2021 (%)

Rendement	Rendement minimum					Rendement maximum				
Maturité	3 ans	5 ans	7 ans	10 ans	12 ans	3 ans	5 ans	7 ans	10 ans	12 ans
2022	4,8700	4,4000	6,1300	6,1400	6,5300	5,8200	5,9400	6,5300	6,1400	6,5300
2021	3,4600	4,5300	5,6100	6,1500		6,1100	6,1511	6,2200	6,7300	-
Ecart	-	-0,1300			-	-0,2900	-0,2111	0,3100	-0,5900	-

Source : DGTCP/DAMOF, situation des émissions des titres publics 2022 et 2021

Ces obligations présentent des caractéristiques qui sont, entre autres :

✓ les émissions d'obligations par adjudication déterminées par des maturités de 3, 5, 7 et 10 ans, des remboursements in fine, des tailles qui varient entre 15,00 et 50,00 milliards FCFA, des montants retenus entre 0,7 et 51,65 milliards FCFA et des taux de souscription entre 5,5% et 263,3%. Ces obligations sont émises sur le marché dédié uniquement aux huit Etats membres de l'UEMOA avec le concours de UMOA-Titres ;

✓ les émissions d'obligations par syndication ou appel public à l'épargne déterminées par des maturités de 12 ans, des remboursements par amortissement constant semestriel, des tailles compris entre 100,00 et 150,00 milliards FCFA et des montants retenus entre 127,35 et 165,00 milliards FCFA. Les taux de souscription varient entre 110,0% et 127,4%. Les émissions d'obligations par voie de syndication s'effectuent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, édictées par l'Autorité des marchés financiers de l'UMOA (AMF-UMOA).

III.4 ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Encadré 5 : Définition de l'encours et du service de la dette

- 1- **L'encours de la dette publique** est le montant décaissé des emprunts non encore remboursés ou annulés. En d'autres termes, il s'agit du total des décaissements réels moins le remboursement du principal.
- 2- **Le service de la dette** représente le principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.
- 3- **La dette intérieure** est l'ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale
- 4- **La dette extérieure** représente le montant à une date donnée des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à un versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt

L'analyse de l'évolution de la dette publique porte sur l'encours et le service de la dette publique. L'encours de la dette publique a connu une croissance annuelle moyenne de 20,2% sur la période 2017-2022. Quant au service de la dette, il a enregistré sur la période sous revue une croissance continue avec une moyenne annuelle de 25,3%.

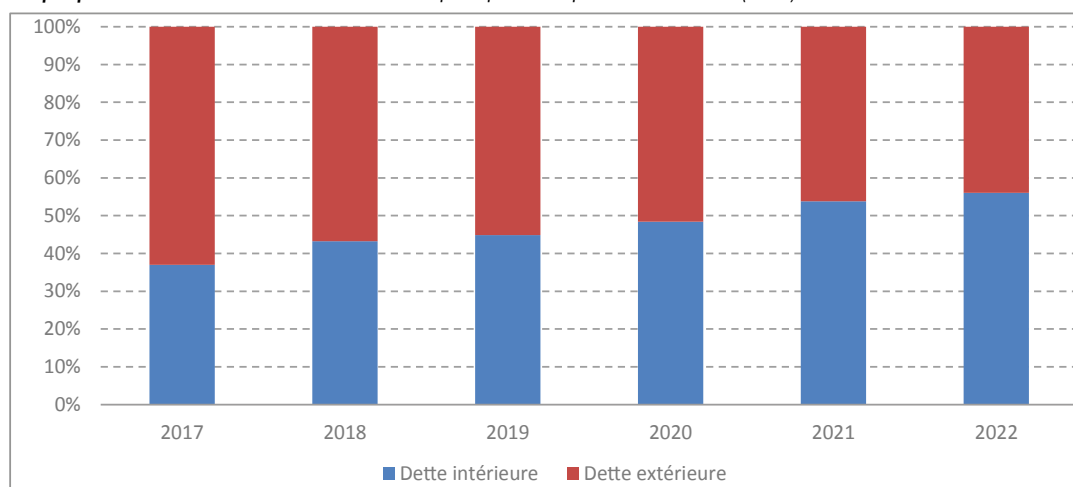
III.4.1. Encours de la dette publique

En 2022, l'encours de la dette publique s'est établi à 6 952,46 milliards FCFA contre 6 178,71 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 12,5% (+773,75 milliards FCFA), portée principalement par la composante intérieure (+17,2%). En effet, la composante intérieure de la dette a enregistré une hausse de 571,38 milliards FCFA en 2022 pour se situer à 3 897,61 milliards FCFA. La composante extérieure a également enregistré une hausse de 7,1%.

L'accroissement de l'encours de la dette publique est attribué à l'augmentation des emprunts intérieurs notamment les émissions de Bons et Obligations du Trésor pour financer des projets ou répondre aux besoins budgétaires et à la prise en charge des moins-values sur les prix des hydrocarbures.

L'encours de la dette rapporté au PIB nominal a représenté 55,6% en 2022, en baisse de 1,6 point de pourcentage par rapport à 2021.

Graphique 21 : Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2017-2022 (en %)



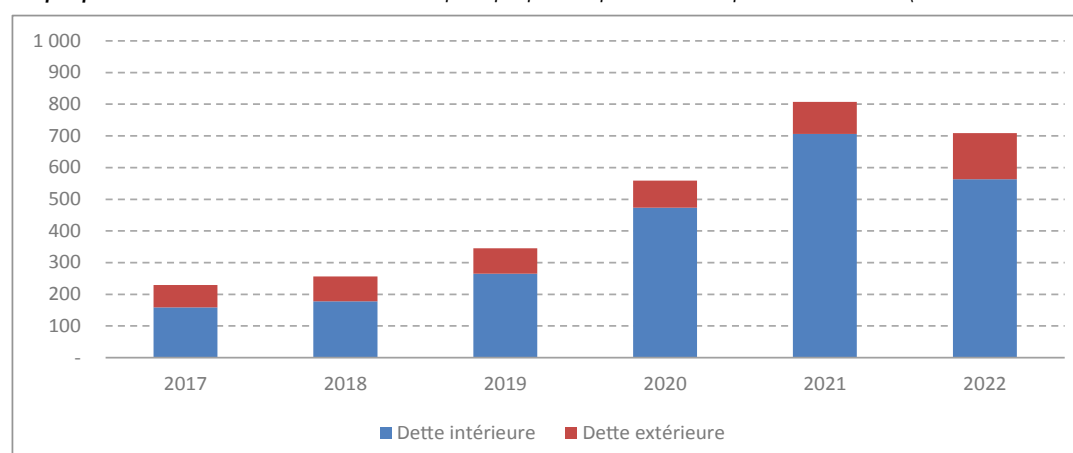
Source : DGEES à partir des données de la Direction de la dette publique, fin mars 2023

L'examen du graphique indique que la part de l'encours de la dette intérieure augmente d'année en année. Cette situation est liée en grande partie aux efforts déployés par les autorités pour la mobilisation des fonds sur le marché financier sous régional.

III.4.2. Service de la dette publique

Le service de la dette publique est passé de 807,00 milliards FCFA en 2021 à 709,26 milliards FCFA en 2022, soit une régression de 12,1% (-97,75 milliards FCFA) portée principalement par la dette intérieure. En effet, le service de la dette intérieure s'est contracté de 20,2% (-142,51 milliards FCFA) par rapport à 2021. L'arrivée à échéance de certains prêts en 2021 a contribué à la baisse du service de la dette intérieure en 2022. Quant au service de la dette extérieure, il s'est établi à 145,92 milliards FCFA en 2022, en hausse de 44,2% (+44,76 milliards FCFA) par rapport à 2021.

Graphique 22 : Evolution du service de la dette publique par composante sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)



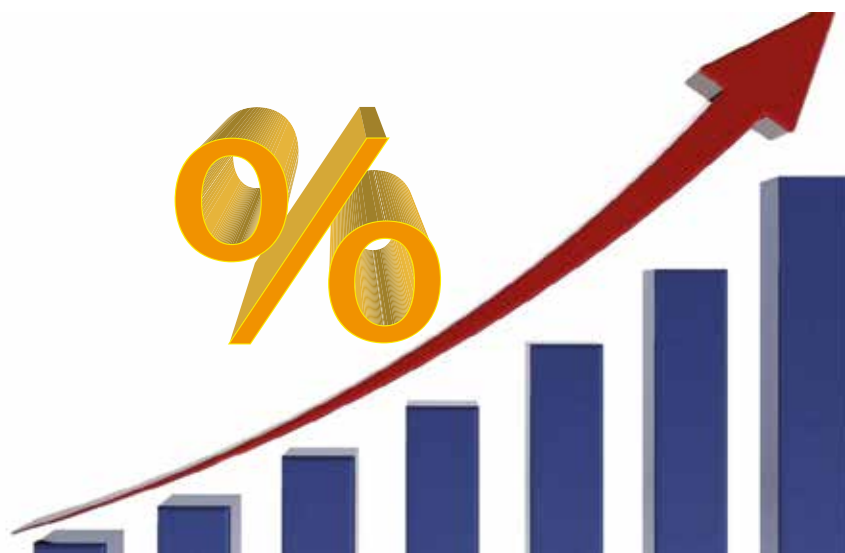
Source : DGEES à partir des données de la Direction de la dette publique, fin mars 2023

Sur la période 2017-2022, le service de la dette est majoritairement constitué de la composante intérieure. Cette situation est due au recours ces dernières années aux financements intérieurs notamment les titres publics (bons et obligations du Trésor) qui sont des instruments dont les maturités sont de 3, 6 ou 12 mois pour les bons et de 3 à 12 ans pour les emprunts obligataires.

Tableau 7 : Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2017-2022 (en milliards FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Service de la dette	229,30	256,04	345,07	558,53	807,00	709,26
<i>Dette intérieure</i>	158,93	177,90	264,62	473,62	705,84	563,33
<i>Dette extérieure</i>	70,37	78,14	80,45	84,91	101,16	145,92
Encours de la dette	2767,19	3365,95	3967,53	4777,67	6 178,71	6952,46
<i>Dette intérieure</i>	1 024,20	1 456,39	1 778,96	2 313,42	3 326,23	3 897,61
<i>Dette extérieure</i>	1 742,99	1 909,56	2 188,57	2 464,25	2 852,48	3 054,84
PIB nominal	8 191,29	8 920,42	9 369,18	10 310,60	11 251,59	12 506,97
Encours dette (en % du PIB)	33,8	37,7	42,3	46,3	54,9	55,6
<i>Dette intérieure</i> (en % du PIB)	12,5	16,3	19,0	22,4	29,6	31,2
<i>Dette extérieure</i> (en % du PIB)	21,3	21,4	23,4	23,9	25,4	24,4

Source : Direction de la dette publique, fin mars 2023 et DGEP /DPAM, IAP à partir de la note technique économique d'avril 2023.





IV.

SUIVI DE QUELQUES INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Encadré 6 : Définition des indicateurs macroéconomiques

1. Ratio du solde budgétaire global dons compris (base engagement) au PIB nominal

Le solde global en % du PIB représente le rapport entre les recettes totales dons y compris net des dépenses totales et prêts nets et le Produit intérieur brut nominale¹¹.

2. Taux d'inflation en moyenne annuelle

Le taux d'inflation annuel moyen est la variation du niveau de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) entre deux années consécutives. Il mesure entre deux périodes l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages.

3. Encours de la dette rapporté au PIB nominal

Il représente le montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés en proportion du PIB nominal.

4. Masse salariale sur recettes fiscales

Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales représente l'ensemble des salaires et traitements rapporté aux recettes fiscales.

5. Taux de pression fiscale

Le taux de pression fiscale mesure la proportion des recettes fiscales par rapport au PIB nominal.

Cet indicateur mesure le poids des impôts dans l'économie d'un pays.

6. Investissements sur ressources propres rapportés aux recettes fiscales

La part relative des investissements sur ressources internes par rapport aux recettes fiscales est le rapport entre les dépenses d'investissements financés par l'Etat et le montant total des recettes fiscales du budget de l'Etat.

7. Réserves brutes en mois d'importation

Il s'agit du produit des avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale d'un pays par un douzième de ses importations (CAF).

Les réserves de change comprennent les avoirs de la banque centrale en or, en droits de tirage spéciaux (DTS), en devises et autres créances.

Les importations portent sur l'ensemble des acquisitions en biens et services en provenance de l'étranger.

8. Variation du taux de change nominal

La variation du taux de change nominal d'une monnaie (X) par rapport à une autre (Y) est l'évolution relative de ce taux, qui se fixe sur le marché des changes, sans prendre en compte les différences de pouvoirs d'achat des deux devises respectives.

¹¹ Conformément au MSFP/FMI 86

convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité (PCSCS) entre les Etats membres de l'UEMOA afin de leur permettre de disposer d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour faire face à la Covid-19. Toutefois, l'exercice de la surveillance multilatérale dans les Etats membres se poursuit conformément à la recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020 relative aux modalités de l'exercice de la surveillance multilatérale dans les Etats membres de l'UEMOA pendant la période de suspension du Pacte.

Quant à la surveillance multilatérale au sein de la CEDEAO, après l'expiration du précédent Pacte de convergence et de stabilité en fin 2019, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO a adopté l'acte additionnel n°A/AS.1/6/21 du 19 juin 2021 portant Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les Etats membres. La phase de convergence couvre alors la période allant de 2022 à 2026 et la phase de stabilité débute le 1er janvier 2027.

Ainsi, les performances du Burkina Faso au titre des indicateurs macroéconomiques de la surveillance multilatérale de l'UEMOA en 2022 se présentent comme suit :

Tableau 8 : Indicateurs macroéconomiques au titre de 2021 et 2022

Indicateurs	2021	2022
Ratio du déficit budgétaire dons compris en % du PIB	-6,3	-8,6
Taux d'inflation en moyenne annuelle (en %)	3,9	14,1
Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal (en % du PIB)	53,3	53,9
Ratio masse salariale sur recettes fiscales (en %)	55,3	45,9
Taux de pression fiscale (en %)	15,2	16,3

Source : SP/CNPE, mars 2023

Au regard des critères de convergence adoptés selon l'Acte additionnel A/AS.1/6/21 portant pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les Etats membres de la CEDEAO du 19 juin 2021, l'état de la convergence du Burkina Faso au titre de l'année 2022 est présenté suivant les critères de premier et de second rang.

IV.1. CRITERES DE PREMIER RANG

➤ **Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB nominal** : il est ressorti à 8,6% en 2022, en dégradation de 2,3 points de pourcentage par rapport à 2021. Ce ratio est non conforme à la norme communautaire de 3% maximum du PIB nominal et à l'objectif de 4,7% de déficit budgétaire retenu dans le Programme pluriannuel de convergence (PPC) 2022-2026 ;

➤ **Taux d'inflation en moyenne annuelle** (norme inférieure ou égale à 5%) : il s'est établi à 14,1% en 2022, en hausse de 10,2 points de pourcentage par rapport à 2021, non conforme à la norme communautaire et à l'objectif de 2,1% fixé par le PPC 2022-2026 ;

- **Réserves extérieures brutes en mois d'importation** : le niveau réalisé des réserves en 2022 a été de 4,4 mois d'importation contre 6,0 mois en 2021, en phase avec la norme communautaire de 3 mois minimum ;
- **Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale** : le Burkina Faso n'a pas eu recours à un financement du déficit budgétaire par la Banque centrale.

IV.2. CRITERES DE SECOND RANG

- **Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal** (norme inférieure ou égale à 70%) : il s'est situé à 53,9% en 2022 contre 53,3% en 2021 en conformité avec la norme de la CEDEAO. En outre, l'objectif de 54,2% au maximum fixé dans le PPC 2022-2026 a été atteint ;
- **Variation du change nominal (+/-10%)** : la variation du taux de change moyen du FCFA par rapport à l'Unité de compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) s'est établie à -5,3% (CEDEAO) en 2022 après 1,4% en 2021, se situant ainsi dans la bande de $\pm 10\%$ de fluctuation.

En somme, au titre de l'année 2022, le Burkina Faso a respecté les normes de quatre (04) critères de convergence dont deux (02) critères de premier rang sur l'ensemble des six (06) contenus dans le pacte de convergence et de stabilité macroéconomique de la CEDEAO.

Tableau 9 : Etat de la convergence macroéconomique au titre de l'année 2022

	Normes CEDEAO	Réa. 2021	Objectif 2022 ¹²	Réa. 2022	Observations (2022)
Critères de premier rang					
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au produit intérieur brut (PIB) (en %)	$\leq 3\%$	-6,3	-4,7	-8,6	Non Respecté
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	$\leq 5\%$	3,9	2,1	14,1	Non Respecté
Réserves extérieures brutes en mois d'importations	≥ 3 mois	6,0	-	4,4	Respecté
Financement par la Banque Centrale du déficit budgétaire par rapport aux recettes fiscales (RF) de l'exercice précédent	$\leq 10\%$ des RF de l'année n-1	0,0	0,0	0,0	Respecté
Critères de second rang					
Ratio dette / PIB (en %)	$\leq 70\%$	53,3	54,2	53,9	Respecté
Variation du taux de change nominal en %	Stable +/- 10%	+1,4	-	-5,3	Respecté

Source : CNPE, avril 2023

¹² Programme Pluriannuel de convergence 2022-2026

V. ● **DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES**

V.1 DIFFICULTES

Les difficultés relevées se rapportent à la mobilisation des ressources et à l'exécution des dépenses.

V.1.1. Difficultés liées à la mobilisation des ressources

Dans le cadre de la mobilisation des ressources, les difficultés recensées sont entre autres :

- l'insécurité que connaît le pays rendant difficiles les opérations de recouvrement des impôts et taxes dans certaines zones inaccessibles ;
- la persistance de la fraude douanière et de l'incivisme fiscal ;
- la mise à disposition tardive des moyens PAP au profit des unités opérationnelles ;
- l'indisponibilité ou l'instabilité de la connexion internet entraînant des dysfonctionnements des logiciels métiers tels SINTAX et SYDONIA ;
- l'existence d'offices non connectés à SYDONIA WORLD ;
- la non implication des premiers responsables de certains départements ministériel dans la mobilisation des recettes de services ;
- la pratique abusive du report de résultats par les sociétés minières qui entraîne des pertes de dividendes dus à l'État ;
- les lenteurs constatées dans le paiement des avis de crédit sur les impôts et taxes pris en charge par l'Etat ;
- le faible recouvrement par Avis à tiers détenteurs (ATD) dû à la faible collaboration des banques et des particuliers ;
- les problèmes de localisation des contribuables immatriculés au CEFORE (déménagement sans aviser le service des impôts, fausses références cadastrales) ;
- l'insuffisance de moyens matériels pour les services du cadastre et des travaux fonciers ;
- l'insuffisance de formation dans les logiciels métiers induisant des erreurs d'utilisations ;
- l'insolvabilité de certaines entreprises liée aux instances de paiement au Trésor ;
- l'insuffisance du fonds d'équipement de la DGI (besoin de ressources budgétaires supplémentaires conséquentes) ;
- l'insuffisance de moyens logistiques et du personnel spécifique (techniciens du cadastre, informaticiens, statisticiens etc.).

V.1.2. Difficultés liées à l'exécution des dépenses

En matière d'exécution des dépenses, les difficultés majeures se rapportent principalement à :

- l'instabilité du réseau informatique, entraînant souvent le dysfonctionnement des logiciels métiers tels le CID, SIGASPE, SIMP, CIFE, qui impacte négativement les délais de traitement des dossiers ;
- l'absence d'interface fonctionnelle entre CID, SIGASPE, SIMP, CIFE, etc. ;
- le retard accusé par certaines structures bénéficiaires de crédits dans la transmission des pièces justificatives et leur faible qualité ne permettant pas la production diligente des rapports de vérification indispensables au déblocage des fonds ;
- la faible maîtrise des procédures de passation et d'exécution de la commande publique par certains acteurs de la chaîne de dépense publique qui ne permet pas une célérité dans le traitement des dossiers ;
- le faible suivi de l'exécution des contrats notamment les contrats de travaux publics du fait de la défaillance de certains bureaux chargés du suivi contrôle ;
- le manque d'anticipation dans le montage des dossiers d'appels à concurrence, entraînant un retard dans la mise en œuvre du Plan de passation des marchés (PPM) ;
- la réaction tardive de certains PTF pour la délivrance des avis de non objection ;
- la non harmonisation des intitulés de certains biens et services entre les cahiers de charge et la mercuriale des prix ;
- l'insuffisance de formation dans les logiciels métiers et dans le contrôle sur pièces et sur place ;
- la faible appropriation de la budgétisation et de l'exécution des dépenses d'investissements en AE/CP.

V.2 PRINCIPAUX DEFIS

Pour une meilleure efficacité dans la gestion des finances publiques, plusieurs défis doivent être relevés.

V.2.1. Défis d'ordre général

Les principaux défis d'ordre général à relever sont les suivants :

- l'éradication de l'insécurité et du terrorisme ;
- l'amélioration du système d'information financière et de reporting ;
- la stabilisation de la connexion internet pour un bon fonctionnement des logiciels métiers ;
- l'amélioration de la programmation et du suivi des investissements ;
- la rationalisation des dépenses, la transparence et la reddition des comptes ;
- le renforcement du contrôle, de l'audit et de la sauvegarde des intérêts de l'Etat ;
- l'instauration de la culture de l'excellence en vue de faire du MEFP, une administration performante et orientée vers les résultats ;
- la poursuite de la mise en œuvre des réformes dans le domaine des finances publiques ;
- l'accélération du transfert effectif des ressources en accompagnement des compétences transférées aux CT ;
- la réalisation d'investissements structurants visant à optimiser le potentiel économique de chaque région ;
- le renforcement de la planification, du contrôle et de l'évaluation de l'action publique ;
- la promotion des systèmes de financement inclusifs.

V.2.2. Défis liés à la mobilisation des ressources

Les principaux défis à relever dans le cadre de la mobilisation des ressources sont les suivants :

- l'extension de l'exploitation du Système de gestion automatisée des recettes de services (SYGARS) à toutes les régies de recettes connectées au RESINA ;
- le renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption ainsi que le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- l'opérationnalisation effective du cadastre fiscal (e-cadastre) ;
- l'informatisation effective des offices non connectés au SYDONIA ;
- l'amélioration du civisme fiscal.

V.2.3. Défis liés à l'exécution des dépenses

En matière d'exécution des dépenses, les principaux défis à relever sont :

- le renforcement de l'efficacité et la qualité de la dépense publique ;
- l'amélioration de la fluidité du réseau informatique et l'interfaçage des logiciels métiers (CID, SIGASPE, SIMP, CIFE) ;
- la promotion du dialogue de gestion ;
- la relecture de la réglementation sur la commande publique ;
- la programmation et l'exécution budgétaire selon l'approche budget programme ;
- l'opérationnalisation du SI-N@folo;
- le renforcement de la gouvernance dans la commande publique.

V.3 PERSPECTIVES

Les actions majeures en matière de politique économique et financière se présentent comme suit :

V.3.1. En matière des recettes propres

Pour l'atteinte des objectifs de recouvrement fixés à 2 477,80 milliards, la stratégie sera orientée, dans l'ensemble des régies de recettes, vers la poursuite des actions déjà entreprises et la mise en œuvre des réformes.

Les perspectives pour améliorer le niveau des recettes du budget de l'État exercice 2023 seront orientées vers des actions porteuses de recettes.

❖ **Au titre de la DGI**

Les mesures phares consisteront :

- à l'intensification des actions de recouvrement ;
- au contrôle pédagogique des structures de l'administration centrale, des institutions et des établissements publics de l'État ;
- à la prise de mesure fiscales nouvelles ;
- à la poursuite de la promotion du civisme fiscal.

Au titre des mesures fiscales nouvelles, l'accent sera mis sur :

- la justice fiscale en vue d'améliorer l'égalité de tous devant l'impôt et participer à la justice sociale ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale pour améliorer la répartition de la charge fiscale entre les contribuables ;
- les ajustements techniques et des taux dans le but d'améliorer l'administration et le rendement de l'impôt.

❖ **Au niveau de la DGD**

La DGD mènera les actions et mesures suivantes :

- l'intégration du système de paiement électronique "eDouanes" à SYDONIA WORLD;
- la poursuite de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina Faso avec les pays voisins (Benin, Mali et le Ghana) ;
- le renforcement des capacités des vérificateurs en matière de contrôle immédiat et après dédouanement ;
- l'intensification des contrôles après dédouanement ;
- l'opérationnalisation de l'Observatoire pour la Célérité des Opérations Douanières (OCOD) ;
- le suivi particulier des régimes économiques et des mesures de facilitation notamment un contrôle des destinations finales des marchandises exonérées, des acheminements directs sur site et les engagements souscrits dans le cadre des régimes économiques ;
- l'organisation d'opérations conjointes de contrôle ;
- la mise en place d'une plateforme électronique de dédouanement de véhicules automobiles ;
- le renforcement de la surveillance d l'ensemble du territoire douanier ;
- l'usage des scanners comme moyen de contrôle des chargements dans les offices frontaliers et les autres bureaux de destination ;
- la mise en œuvre de système d'émission d'Avis de valeurs en douane.

❖ **Au niveau de la DGTCP**

La DGTCP poursuivra la mise en œuvre des mesures phares suivantes :

- l'exécution des missions de contrôle des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités d'or réelles vendues et la relecture des textes pour modifier la date d'exigibilité des royalties et autres redevances proportionnelles ;
- la mise en œuvre du plan de contrôle/supervision des structures sous tutelle ;
- la relance des sociétés minières en vue du recouvrement des dividendes dus ;
- l'extension de l'opération de ré-immatriculation du parc automobile sur toute l'étendue du territoire national à travers la poursuite du décuplement des sites d'enrôlement des usagers dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ;
- le suivi rapproché des acteurs du recouvrement par le contrôle et le reversement régulier des ressources collectées ;
- la tenue de cadres de concertation avec les acteurs de la chaîne de mobilisation des recettes de service ;
- la prospection de nouvelles recettes de service.

V.3.2. En matière de ressources extérieures

Les actions suivantes seront entreprises :

- la mise en œuvre de la stratégie nationale de coopération au développement ;
- l'adoption et la mise en œuvre du référentiel sur la division du travail et la complémentarité entre les PTF ;
- la prise en compte effective de tous les projets sur financements extérieurs dans les différentes lois de finances ;
- l'amélioration de la prévisibilité des ressources extérieures pour assurer une meilleure planification des dépenses ;
- le renforcement du dialogue avec les partenaires au développement et notamment sur la nécessité de prendre en compte le défi sécuritaire dans les programmes de coopération.

V.3.3. En matière de gestion des dépenses

Les actions suivantes seront entreprises :

- le renforcement de l'efficacité de la gestion des dépenses d'investissement ;
- la poursuite des actions de maîtrise de dépenses courantes ;
- la poursuite des efforts de soutien à la décentralisation ;
- la dynamisation du dialogue de gestion (cadre de concertation) pour un suivi rapproché de l'exécution du budget dans les ministères et institutions ;
- le renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure budgétisation en AE/CP et un suivi rigoureux des investissements en cours d'exécution ;
- la mise en œuvre de la stratégie de dématérialisation du processus de passation et de gestion des marchés publics et des délégations de services publics ;
- l'opérationnalisation du dispositif du contrôle interne dans les ministères et institutions ;
- l'application effective du contrôle modulé ;
- la poursuite de l'implémentation du plan d'engagement dans le système informatique ;
- la poursuite des travaux d'implémentation des modules « Exécution », « Suivi-évaluation de l'exécution budgétaire » sur le fonctionnement de SI-N@folo ;
- la poursuite de la formation des acteurs de la chaîne de la dépense sur le SI-N@folo.



CONCLUSION



L'année 2022 a été marquée par une décélération du rythme de la croissance de l'activité économique au niveau international en lien avec la guerre russo-ukrainienne, les tensions inflationnistes et géopolitiques.

Sur le plan national, le contexte a été caractérisé par une situation sécuritaire difficile et une instabilité institutionnelle impactant considérablement la gestion des finances publiques.

Dans ce contexte très peu favorable, l'activité économique nationale a connu un ralentissement en affichant un taux de croissance de 3,0% après 6,5% en 2021.

La mobilisation des recettes totales et dons s'est affichée à 2 551,94 milliards FCFA tandis que les dépenses totales et prêts nets se sont élevés à 3 617,83 milliards FCFA induisant un déficit global base engagement de 1 065,89 milliards FCFA. Ce déficit a représenté 8,5% du PIB nominal contre 6,1% en 2021, en dégradation de 2,4 points de pourcentage.

Les performances dans la gestion des finances publiques ont été entravées en 2022 par la persistance de la fraude fiscale et douanière, l'incivisme fiscal et l'insuffisance du suivi dans l'exécution des contrats.

Des efforts devront être poursuivis en vue de relever les défis liés à l'amélioration de l'efficacité dans la gestion des finances publiques pour soutenir la dynamique de l'activité économique.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

- CNPE, Rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2022 ;
- DGCMEF, Rapport sur le contrôle de l'exécution du budget de l'État gestion 2021 ;
- DGB, Situation d'exécution du budget de l'État au 31 décembre 2022 ;
- DGI, Rapport d'activités 2021 de la Direction Générale des Impôts ;
- DGD, Rapport d'activités 2022 de la Direction Générale des Douanes ;
- DGEP, Note technique du budget économique, avril 2023 ;
- DGESE, Rapport 2022 de mise en œuvre des activités du MEFP ;
- DGESE, Rapports sur les finances publiques 2021 ;
- DGESE, Annuaire statistique de l'économie et des finances 2010-2021 ;
- DGESE, Plan de travail annuel 2022 ;
- DGESE, base données annuelles et infra annuelles ;
- DGESE, Plan d'action pour l'optimisation des ressources propres ;
- DGESE, Plan d'action pour la rationalisation des dépenses publiques ;
- DGESE, rapport de performance 2022 CSD gouvernance économique
- DGTCP, TOFE séries 2017 à 2022 et annexes ;
- FMI, Perspectives de l'Economie Mondiale, avril 2022 et avril 2023 ;
- Site du Fonds Monétaire International.

ANNEXE 2 : ÉQUIPE D'ELABORATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2022

NOM	PRÉNOM (s)	FONCTIONS
SANE/CONGO	Aïssata	Directrice générale des études et des statistiques sectorielles
BARRY	Boureima	Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation
GANSONRE	Ismaël	Chef de service de la production statistique
SOME	B. Augustin	Chef de service par intérim des enquêtes et de l'évaluation
BAYALA	Bouboulé	Chargé de production des statistiques économiques et financières
DARGA	Reymond	Chargé de production des statistiques économiques et financières
NIKIEMA	Joseph	Chargé de production des statistiques économiques et financières
OUEDRAOGO	Abdoul-Guélilou	Chargé de production des statistiques économiques et financières
OUEDRAOGO	Mahamadi	Chargé de production des statistiques économiques et financières
ZIBA	Didier Arnaud	Chargé de production des statistiques économiques et financières

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2022

N°	Nom	Prénom(s)	Sexe	Structure	Numéro Matricule	Statut	Contact et Mail
1.	SANE/CONGO	Aïssata	F	DGESS	30837 W	DG	70 29 45 38 saneaissata@yahoo.fr
2.	ZANE	Philippe	M	DGESS/CAT	96919 B	Agent	78 86 72 73 zanephilippe@yahoo.fr
3.	BARRY	Boureima	M	DGESS/DSSE	090 116A	Directeur	70 84 68 39 barryboureima@yahoo.fr
4.	DARGA	Bernard	M	DGESS/DSSE	110776 W	Agent	72 40 59 14 zikisso2015@gmail.com
5.	SOME	Bakounissou n	M	DGESS/DSSE	223904 V	Agent	70593920 sabakounine@yahoo.fr
6.	OUEDRAOGO	Mahamadi	M	DGESS/DSSE	359218 X	Agent	61 21 21 62 mahamadijb@gmail.com
7.	GANSONRE	Ismaël	M	DGESS/DSSE	117546 N	Agent	78 07 44 65 igansonre@gmail.com
8.	BAYALA	Bouboualé	M	DGESS/DSSE	110847 V	Agent	77 89 79 32 bavalaboubouale@gmail.com
9.	ZIBA	Arnaud Didier	M	DGESS/DSSE	303056 X	Agent	70 33 30 10 zibarnodidier@gmail.com
10.	NIKIEMA	Joseph	M	DGESS/DSSE	303049 V	Agent	78 26 02 19 josephnikiema09@gmail.com
11.	OUEDRAOGO	Abdoul- Guélilou	M	DGESS/DSSE	303036 U	Agent	70 85 89 08 agsoro0@gmail.com
12.	ILBOUDO	Inoussa	M	DGESS/DPPSE	380195P	Agent	76 98 28 89 inoussailboudo197@gmail.com

N°	Nom	Prénom(s)	Sexe	Structure	Numéro Matricule	Statut	Contact et Mail
13.	SIMPORE	Charles	M	DGESS/DPPSE	345232 U	Agent	78 46 52 01 wendpouiresimp@gmail.com
14.	MILLOGO	Noël	M	DGESS/DCPP	119320 L	Agent	70 17 67 04 millogosnoel@yahoo.fr
15.	SOULAMA	Tiakoumbié	M	DGI/DSF	303057 Z	Agent	74 66 78 18 soulamatiak2014@gmail.com
16.	OUEDRAOGO	Ousseni	M	DGB/DSB	91224 Z	Agent	64 24 15 16 ouedraogoousseni2020@gmail.com
17.	KABORE	Hubert	M	DGCMEF	97606 A	Agent	70 45 34 23 hubert.kabore@yahoo.fr
18.	IDANI/KOILAGA	S. S. Cesarine	F	DGEP	220724 C	Agent	79 034 6 40 koilaga@yahoo.fr
19.	TIENDREBEOGO	Poussigui Jacques	M	DGD/DC	113272 C	Agent	76 53 54 14 beogoiacky@gmail.com
20.	SANGARE	Mamadou	M	DGCOOP	117064 X	Agent	70 13 06 05 madsang63@yahoo.com
21.	BOUDA /YAMEOGO	Téné Odette	F	SP-CNPE	111153 M	Agent	70 70 83 30 yfodette@yahoo.fr
22.	SENI	Yves Innocent	M	DGTCP/RG	245216 R	Agent	72 78 67 44 yveseni@gmail.com
23.	ZALLE	Hamadé	M	DGTCP/DDP	223906 P	Agent	70 13 19 72 hamade.poko@gmail.com
24.	KABORE	Roland	M	DGTCP/DSOFE	334124 Z	Agent	70 49 82 42 roland1kabore@gmail.com
25.	SAWADOGO	Pathé	M	DGTCP/DAMOF	272936 V	Agent	76 94 52 33 pathe.sawadogo@tresor.gov.bf

ANNEXE 4 : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT DE 2017-2022

TOFE 2017	Prévisions Loi Fin initiale 2017	Prévisions Loi Fin rect 2017	Prévisions Loi Fin rect N°2	Programme initial 2017	Programme révisé 2017	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 032 550 351	2 032 550 351	1 795 376 655	1 745 795 336	1 750 700 000	1 583 574 831
1.1. Recettes totales	1 434 513 687	1 434 513 687	1 441 013 687	1 438 295 336	1 411 000 000	1 389 271 375
1.1.1. Recettes courantes*	1 434 513 687	1 434 513 687	1 441 013 687	1 438 295 336	1 411 000 000	1 389 271 375
1.1.1. Recettes fiscales**	1 315 495 336	1 315 495 336	1 315 495 336	1 315 495 336	1 276 000 000	1 238 241 608
1.1.1.2. Recettes non fiscales	119 018 351	119 018 351	125 518 351	122 800 000	135 000 000	151 029 767
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0	0
1.2. Dons	598 036 664	598 036 664	354 362 968	307 500 000	339 700 000	194 303 456
1.2.1. projets	261 436 664	261 436 664	261 436 664	229 600 000	261 400 000	119 946 981
1.2.2. programmes	336 600 000	336 600 000	92 926 304	77 900 000	78 300 000	74 356 475
2. Dépenses totales et prêts nets	2 451 441 801	2 451 441 801	2 293 540 249	2 015 033 528	2 020 548 687	2 146 470 212
2.1. Dépenses totales	2 455 193 114	2 455 193 114	2 297 291 562	2 018 784 841	2 024 300 000	2 149 995 443
2.1.1. Dépenses courantes	1 147 976 532	1 170 180 766	1 206 263 797	1 117 884 841	1 180 200 000	1 318 660 944
Salaires	550 784 841	552 175 057	573 049 200	550 784 841	623 000 000	617 950 719
Dépenses de fonctionnement	145 300 000	144 885 869	153 521 763	145 300 000	145 300 000	174 079 073
Intérêts dus	68 191 691	68 191 691	68 191 691	67 600 000	68 200 000	69 515 114
sur dette intérieure	45 235 360	45 235 360	45 235 360	47 700 000	45 200 000	49 351 287
sur dette extérieure	22 956 331	22 956 331	22 956 331	19 900 000	23 000 000	20 163 827
Transferts courants	383 700 000	404 928 149	411 501 143	354 200 000	343 700 000	457 116 038
2.1.2. Dépenses en capital	1 307 216 582	1 285 012 348	1 091 027 765	900 900 000	844 100 000	831 334 500
Investissements sur ressources pro	903 963 250	881 759 016	682 781 883	544 900 000	440 900 000	570 378 928
dont chèques du trésor	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Transferts en capital et restructurat	15 200 000	15 200 000	20 192 550	15 200 000	15 200 000	16 519 421
Investissements sur ressources ext	388 053 332	388 053 332	388 053 332	340 800 000	388 000 000	244 436 151
2.2. Prêts nets	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 525 231
Rembours. prêts (hors	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-8 421 222
Avances et rétrocession						4 895 990
3. Solde global (base engagement)	-418 891 450	-418 891 450	-498 163 594	-269 238 192	-269 848 687	-562 895 381
5. Solde global base caisse	-418 891 450	-418 891 450	-498 163 594	-269 238 192	-269 848 687	-488 132 712
Solde global base caisse hors dons	-1 016 928 114	-1 016 928 114	-852 526 562	-576 738 192	-609 548 687	-682 436 168
6. Financement	17 600 609	339 127 439	295 737 439	269 300 000	244 500 000	482 566 071
6.1. Financement extérieur	134 607 157	134 607 157	116 417 157	100 800 000	127 000 000	74 281 772
6.2. Financement intérieur	-117 006 548	204 520 282	179 320 282	168 500 000	117 500 000	408 284 299
Gap de financement	²	79 764 011	202 426 155	-61 808	25 348 687	0

TOFE 2018	Prévisions	Prévisions	Programme initial 2018	Programme révisé 2018	Total Réalizations
	Loi Fin initiale 2018	Loi Fin rectific 2018			
1. Recettes totales et dons	2 015 154 960	1 765 965 201	1 822 000 000	1 795 000 000	1 745 952 159
1.1. Recettes totales	1 757 779 661	1 473 694 164	1 553 000 000	1 473 000 000	1 530 861 123
1.1.1. Recettes courantes*	1 757 779 661	1 473 694 164	1 553 000 000	1 473 000 000	1 530 861 123
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 600 968 804	1 313 894 115	1 404 000 000	1 314 000 000	1 354 265 055
1.1.1.2 Recettes non fiscales	156 810 857	159 800 049	149 000 000	159 000 000	176 596 068
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0
1.2. Dons	257 375 299	292 271 037	269 000 000	322 000 000	215 091 037
1.2.1. projets	174 217 145	174 217 145	172 000 000	174 000 000	122 390 136
1.2.2. programmes	83 158 154	118 053 892	97 000 000	148 000 000	92 700 901
2. Dépenses totales et prêts nets	2 438 317 986	2 188 933 121	2 218 000 000	2 167 000 000	2 127 606 204
2.1. Dépenses totales	2 441 317 986	2 191 933 121	2 221 000 000	2 170 000 000	2 137 704 981
2.1.1. Dépenses courantes	1 332 500 841	1 365 879 699	1 373 000 000	1 366 000 000	1 383 364 096
Salaires	630 730 841	700 000 000	669 000 000	700 000 000	705 106 882
Dépenses de fonctionnement	151 800 000	151 630 497	167 000 000	152 000 000	196 224 589
Intérêts dus	100 210 000	100 210 000	101 000 000	100 000 000	97 240 452
sur dette intérieure	75 367 806	75 367 806	67 000 000	75 157 806	74 138 344
sur dette extérieure	24 842 194	24 842 194	34 000 000	24 842 194	23 102 109
Transferts courants	449 760 000	414 039 202	436 000 000	414 000 000	384 792 173
2.1.2. Dépenses en capital	1 108 817 145	826 053 422	848 000 000	804 000 000	754 340 885
Investissements sur ressources propres	787 656 250	491 892 527	529 500 000	469 500 000	446 951 070
dont chèques du trésor	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Transferts en capital et restructurations	12 500 000	25 500 000	12 500 000	25 500 000	82 230 896
Investissements sur ressources extérieures	308 660 895	308 660 895	306 000 000	309 000 000	225 158 919
2.2. Prêts nets	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-10 098 777
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-9 796 716
Avances et rétrocession emorunt d'Etat					-302 061
3. Solde global (base engagement)	-423 163 026	-422 967 920	-396 000 000	-372 000 000	-381 654 045
5. Solde global base caisse	-423 163 026	-422 967 920	-396 000 000	-372 000 000	-478 301 817
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-680 538 325	-715 238 957	-665 000 000	-694 000 000	-693 392 853
6. Financement	-179 915 882	-152 957 962	394 746 124	371 000 000	470 480 180
6.1. Financement extérieur	108 204 874	108 204 874	132 746 124	121 000 000	75 891 089
6.2. Financement intérieur	-288 120 756	-261 162 836	262 000 000	250 000 000	394 589 091
Gap de financement	603 078 908	575 925 882	1 253 876	1 000 000	0

TOFE 2019	Prévisions	Prévisions	2ème revue	3ème revue	Total
	LFI 2019	LFR 2019	Programme FMI	Programme FMI	Réalisations
1. Recettes totales et dons	1 945,41	2 098,79	2 068,56	2 053,44	1 881,97
1.1. Recettes totales	1 687,85	1 828,35	1 811,00	1 783,00	1 747,70
1.1.1. Recettes courantes*	1 687,85	1 828,35	1 811,00	1 783,00	1 747,70
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 506,89	1 526,00	1 511,00	1 481,00	1 424,86
1.1.1.2 Recettes non fiscales	180,95	302,35	300,00	302,00	322,83
1.1.2. Recettes en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.2. Dons	257,56	270,44	257,56	270,44	134,27
1.2.1. projets	164,29	171,26	164,29	171,26	45,89
1.2.2. programmes	93,28	99,18	93,28	99,18	88,38
2. Dépenses totales et prêts nets	2 204,14	2 357,51	2 326,29	2 311,11	2 177,42
2.1. Dépenses totales	2 213,29	2 366,67	2 326,29	2 320,26	2 201,27
2.1.1. Dépenses courantes	1 555,18	1 613,45	1 607,00	1 630,00	1 644,48
Salaires	835,90	845,90	836,00	846,00	844,43
Dépenses de fonctionnement	154,71	187,26	193,00	187,00	198,43
Intérêts dus	100,00	100,00	113,00	117,00	117,07
sur dette intérieure	79,17	79,17	94,00	73,00	95,56
sur dette extérieure	20,83	20,83	19,00	44,00	21,51
Transferts courants	464,57	480,28	465,00	480,00	484,56
2.1.2. Dépenses en capital	658,11	753,22	719,29	690,26	556,79
Investissements sur ressources propres	358,07	446,20	418,94	382,94	418,99
dont chèques du trésor	25,00	25,00	0,00	0,00	25,00
Transferts en capital et restructurations	5,06	5,06	5,06	5,06	1,31
Investissements sur ressources extérieures	294,99	301,96	295,29	302,26	136,50
2.2. Prêts nets	-9,15	-9,15	0,00	-9,15	-23,85
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-9,15	-9,15	0,00	-9,15	-8,77
Avances et rétrocession emprunt d'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	-15,08
3. Solde global (base engagement)	-258,73	-258,73	-257,72	-257,66	-295,45
5. Solde global base caisse	-258,73	-258,73	-257,72	-257,66	-298,04
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-516,29	-529,17	-515,29	-528,11	-432,32
6. Financement	-307,58	113,56	257,72	257,66	294,09
6.1. Financement extérieur	85,02	85,02	79,00	91,00	97,15
6.2. Financement intérieur	-392,60	28,53	178,72	166,66	196,93
Gap de financement	566,30	145,17	0,00	0,00	3,96

TOFE 2020		Prévisions LFI 2020	Prévisions LFR 2020	3ème Revue Programme FMI	4e & 5e Revues Progr FMI (sept. 20)	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons		2 223 736 927	2 062 568 297	2 217 000 000	2 061 000 000	1 975 339 700
1.1. Recettes totales		1 885 200 265	1 662 700 264	1 888 000 000	1 648 000 000	1 659 380 864
1.1.1. Recettes courantes		1 885 200 265	1 662 700 264	1 888 000 000	1 648 000 000	1 659 076 162
1.1.1.1 Recettes fiscales*		1 654 215 000	1 439 614 302	1 651 000 000	1 411 000 000	1 377 023 823
1.1.1.2 Recettes non fiscales		230 985 264	223 085 962	237 000 000	237 000 000	282 052 338
1.1.2. Recettes en capital		0	0	0	0	304 702
1.2. Dons		338 536 662	399 868 033	329 000 000	413 000 000	315 958 836
1.2.1. projets		262 016 662	223 183 738	253 000 000	209 000 000	156 280 547
1.2.2. programmes		76 520 000	176 684 295	76 000 000	204 000 000	159 678 288
2. Dépenses totales et prêts nets		2 139 953 926	2 523 834 554	2 495 000 000	2 543 000 000	2 500 841 516
2.1. Dépenses totales		2 149 533 662	2 533 414 290	2 495 000 000	2 553 000 000	2 505 193 267
2.1.1. Dépenses courantes		1 252 373 000	1 649 435 393	1 672 000 000	1 669 000 000	1 724 038 425
Salaires		878 000 000	878 000 000	898 000 000	898 000 000	898 000 000
Dépenses de fonctionnement		198 993 000	186 464 612	197 000 000	186 000 000	175 753 404
Intérêts dus		123 380 000	114 046 620	127 000 000	114 000 000	140 576 736
sur dette intérieure		92 042 702	92 709 322	98 000 000	93 000 000	117 030 874
sur dette extérieure		31 337 298	21 337 298	29 000 000	21 000 000	23 545 862
Transferts courants		52 000 000	470 924 161	450 000 000	471 000 000	509 700 285
2.1.2. Dépenses en capital		897 160 662	883 978 897	823 000 000	884 000 000	781 154 842
Investissements sur ressources propres		500 654 000	466 683 825	436 000 000	467 000 000	434 069 644
dont chèques du trésor		21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 007 718
Transferts en capital et restructurations		10 000 000	65 000 000	10 000 000	65 000 000	61 693 317
Investissements sur ressources extérieures		386 506 662	352 295 072	377 000 000	352 000 000	285 391 881
2.2. Prêts nets		-9 579 736	-9 579 736	0	-10 000 000	-4 351 751
Rembours, prêts (hors emprunt d'Etat)		-9 579 736	-9 579 736	0	-10 000 000	-9 470 638
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)						5 118 887
3. Solde global (base engagement)		83 783 000	-461 266 257	-278 000 000	-482 000 000	-525 501 816
4. Ajustement caisse		0	0	0	0	-7 276 257
4.1. Variation des instances de paiements		0	0	0	0	-45 986 929
Sur dépenses intérieures		0	0	0	0	-45 986 929
Sur dépenses extérieures		0	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées		0	0	0	0	-5 044 476
4.3 Dépenses exercice antérieure						0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)		0	0	0	0	43 755 148
4.5. Variation compte FSDEB		0	0	0	0	0
5. Solde global base caisse		83 783 000	-461 266 257	-278 000 000	-482 000 000	-532 778 074
Solde global base caisse hors dons		-254 753 662	-861 134 290	-607 000 000	-895 000 000	-848 736 909
6. Financement		229 466 549	458 575 954	278 000 000	482 000 000	531 712 952
6.1. Financement extérieur		88 515 072	159 320 805	77 000 000	187 000 000	152 406 973
6.2. Financement intérieur		140 951 477	299 255 149	201 000 000	295 000 000	379 305 980
Gap de financement		-313 249 549	2 690 303	0	0	1 065 121

TOFE 2021										
Prévisions		Prévisions		3ème Revue		4e & 5è Revues		Total		
LFI 2021		LFR 2021		Programme FMI		Progr FMI)		Realisations		
1.Recettes totales et dons										
2 100 905 792		2 138 514 095		2 100 211 083		2 100 211 083		2 223 832 224		
1.1. Recettes totales										
1 789 449 709		1 807 449 709		1 805 365 000		1 805 365 000		1 946 590 503		
1.1.1. Recettes courantes										
1 789 449 709		1 807 449 709		1 805 365 000		1 805 365 000		1 946 590 503		
1.1.1.1 Recettes fiscales*										
1 584 753 682		1 597 253 682		1 584 600 000		1 584 600 000		1 687 513 337		
1.1.1.2 Recettes non fiscales										
204 696 026		210 196 026		220 765 000		220 765 000		259 077 166		
1.1.2. Recettes en capital										
0		0		0		0		0		
1.2. Dons										
311 456 083		331 064 386		294 846 083		294 846 083		277 241 721		
1.2.1. Projets										
237 685 362		237 685 362		221 086 083		221 086 083		196 347 040		
1.2.2. programmes										
73 770 721		93 379 024		73 760 000		73 760 000		80 894 681		
2. Dépenses totales et prêts nets										
2 657 460 889		2 659 714 923		2 640 942 917		2 640 942 917		2 867 230 794		
2.1. Dépenses totales										
2 667 529 489		2 669 783 522		2 651 782 917		2 651 782 917		2 856 988 728		
2.1.1. Dépenses courantes										
1 769 803 785		1 757 598 400		1 754 000 000		1 754 000 000		1 887 516 904		
Salaires										
950 000 000		950 000 000		950 000 000		950 000 000		949 546 180		
Dépenses de fonctionnement										
199 000 000		205 510 991		199 000 000		199 000 000		197 540 669		
Intérêts dus										
189 354 991		173 600 000		173 600 000		173 600 000		192 548 755		
sur dette intérieure										
138 738 938		122 983 948		141 100 000		141 100 000		163 931 978		
sur dette extérieure										
50 616 052		50 616 052		32 500 000		32 500 000		28 616 777		
Transferts courants										
431 448 794		428 487 409		431 400 000		431 400 000		547 881 300		
2.1.2. Dépenses en capital										
897 725 704		912 185 122		897 782 917		897 782 917		969 471 824		
Investissements sur ressources propres										
532 149 621		546 609 039		532 147 834		532 147 834		518 655 360		
dont chèques du trésor										
21 000 000		21 000 000		21 000 000		21 000 000		21 000 000		
Transferts en capital et restructurations										
20 000 000		20 000 000		20 000 000		20 000 000		9 548 392		
Investissements sur ressources extérieures										
345 576 083		345 576 083		345 635 083		345 635 083		441 268 072		
2.2. Prêts nets										
-10 068 599		-10 068 599		-10 840 000		-10 840 000		10 242 066		
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)										
-10 068 599		-10 068 599		-10 840 000		-10 840 000		-8 482 442		
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)										
-556 555 098		-521 200 828		-540 731 834		-540 731 834		-643 398 570		
3. Solde global (base engagement)										
0		0		0		0		4 238 122		
4. Ajustement caisse										
0		0		0		0		32 498 885		
4.1. Variation des instances de paiements										
0		0		0		0		32 498 885		
Sur dépenses intérieures										
0		0		0		0		0		
Sur dépenses extérieures										
0		0		0		0		-31 662 501		
4.2. Dépenses engagées non mandatées										
0		0		0		0		0		
4.3 Dépenses exercice antérieure										
0		0		0		0		3 401 738		
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)										
0		0		0		0		0		
4.5. Variation compte FSDEB										
-556 555 098		-521 200 828		-540 731 834		-540 731 834		-639 160 448		
5. Solde global base caisse										
-868 011 181		-852 265 214		-835 577 917		-835 577 917		-916 402 169		
Solde global base caisse hors dons										
623 976 395		296 135 621		539 929 286		539 929 286		643 413 108		
6. Financement										
62 443 992		62 443 992		117 249 000		117 249 000		235 389 683		
6.1. Financement extérieur										
561 532 403		233 691 629		422 680 286		422 680 286		408 023 425		
6.2. Financement intérieur										
-67 421 297		225 065 207		802 548		802 548		0		
Gap de financement										

	Prévisions LFI 2022	Prévisions LFR 2022	Programme FMI initial	Programme FMI révisé	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 340 112 815	0	0	0	2 551 944 480
1.1. Recettes totales	2 000 417 587	0	0	0	2 288 253 034
1.1.1. Recettes courantes	2 000 417 587	0	0	0	2 288 253 034
1.1.1.1. Recettes fiscales*	1 762 400 405	0	0	0	2 052 445 776
Impôts sur revenus et bénéfices	565 578 967	0	0	0	723 207 083
dont impôts sur BIC sociétés	307 832 335	0	0	0	430 047 219
Impôt sur la main d'œuvre	17 212 576	0	0	0	18 236 444
Impôt sur la propriété	72 301 215	0	0	0	62 020 125
Taxes sur biens et services	865 586 068	0	0	0	950 666 989
TVA*, TAF, TSET	659 487 557	0	0	0	717 780 224
TPP	123 217 326	0	0	0	143 146 824
Autres taxes spécifiques sur consommation	82 881 185	0	0	0	89 739 941
Impôts sur commerce et transactions internationales	239 987 750	0	0	0	296 246 771
Droits sur commerce extérieur	212 731 674	0	0	0	265 611 809
Prélèvement Comm. (PCS et CEDEAO)	25 110 382	0	0	0	28 607 441
Autres recettes sur commerce extérieur	2 145 694	0	0	0	2 027 520
Remboursements moins values TPC	0	0	0	0	0
Autres recettes fiscales	1 733 829	0	0	0	2 068 363
1.1.1.2. Recettes non fiscales	238 017 182	0	0	0	235 807 258
Droits et frais administratifs	6 543 974	0	0	0	5 105 807
Ventes non industrielles	48 042 460	0	0	0	47 288 770
Amendes et condamnations pécuniaires	2 917 942	0	0	0	4 463 600
Produits financiers	57 778 157	0	0	0	72 286 867
Autres recettes non fiscales	122 734 650	0	0	0	106 662 215
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0
1.2. Dons	339 695 228	0	0	0	263 691 446
1.2.1. projets	222 295 228	0	0	0	203 426 400
dont annulation de dette FMI de lutte contre COVID 19	624 399	624 399			624 399
1.2.2. programmes	117 400 000	0	0	0	60 265 046
					0.0
2. Dépenses totales et prêts nets	2 909 524 439	0	0	0	3 617 830 665
Dépenses intérieures et prêts nets	2 534 877 459	0	0	0	3 186 932 136
Hors intérêt de la dette	2 367 563 610	0	0	0	2 990 651 786
dont: éducation et santé de base	861 793 375	0	0	0	801 237 880
dont: dépenses militaires et sécurité	290 865 908	0	0	0	564 251 000
2.1. Dépenses totales	2 919 148 573	0	0	0	3 627 347 853
2.1.1. Dépenses courantes	1 892 297 142	0	0	0	2 353 551 653

TOFE 2020					
	Prévisions LFI 2020	Prévisions LFR 2020	3ème Revue Programme FMI	4è & 5è Revues Progr. FMI (sept. 20)	Total Réalizations
Salaires	1 012 034 328	0	0	0	1 009 122 074
Dépenses de fonctionnement	208 400 000	0	0	0	210 369 811
Intérêts dus	195 800 000	0	0	0	229 586 819
sur dette intérieure	167 313 849	0	0	0	196 280 350
sur dette extérieure	28 486 151	0	0	0	33 306 468
Transferts courants	476 062 814	0	0	0	904 472 949
dont Collectivités	832 980	0	0	0	3 375 938
dont EPE	112 994 531	0	0	0	113 890 587
dont Arriérés subvention SONABHY	9 000 000	0	0	0	0
dont subventions Hydrocarbure (SONABEL et gaz butan)	61 000 000	0	0	0	390 490 021
2.1.2. Dépenses en capital	1 026 851 431	0	0	0	1 273 796 200
Investissements sur ressources propres	670 690 602	0	0	0	871 376 719
dont chèques du trésor	21 000 000	0	0	0	21 000 000
Transferts en capital et restructurations	10 000 000	0	0	0	4 827 421
Investissements sur ressources extérieures	346 160 829	0	0	0	397 592 060
Dons	221 670 829	0	0	0	202 802 001
Prêts	124 490 000	0	0	0	194 790 059
2.2. Prêts nets	-9 624 134	0	0	0	-9 517 188
Rembours, prêts (hors emprunt d'Etat)	-9 624 134	0	0	0	-12 674 066
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)					3 156 878
3. Solde global (base engagement)	-569 411 624	0	0	0	-1 065 886 184
Solde global hors dons (base engagement)	-909 106 852	0	0	0	-1 329 577 631
Solde primaire de base	-367 146 023	0	0	0	-702 398 752
Solde de base	-562 946 023	0	0	0	-931 985 571
4. Ajustement caisse	0	0	0	0	190 138 988
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	0	-2 103 352
Sur dépenses intérieures	0	0	0	0	-2 103 352
Sur dépenses extérieures	0	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées	0	0	0	0	3 369 631
4.3. Dépenses exercice antérieure	0	0	0	0	0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)	0	0	0	0	188 872 709
4.5. Variation compte FSDEB	0	0	0	0	0
					0
5. Solde global base caisse	-569 411 624	0	0	0	-875 747 196
Solde global base caisse hors dons	-909 106 852	0	0	0	-1 139 438 643
6. Financement	425 391 255	0	0	-9 912 500	871 878 032
6.1. Financement extérieur	95 196 547	0	0	0	157 643 694
Décaissements	182 722 679	0	0	0	251 530 339

TOFE 2020	Prévisions LFI 2020	Prévisions LFR 2020	3ème Revue Programme FMI	4e & 5e Revues Progr FMI (sept. 20)	Total Réalizations
Prêts projets	124 490 000	0	0	0	194 790 059
Prêts programmes (hors FMI)	58 232 679	0	0	0	56 740 281
Initiative PPTe (Allègements)					0
Initiative IADM (Allègements)					0
Amortissement de la dette extérieure	-87 526 132	0	0	0	-93 886 645
Ajustement taux de change					0
6.2. Financement intérieur	330 194 708	0	0	-9 912 500	714 234 338
Financement bancaire	29 072 767	0	0	0	622 507 376
Banque Centrale	-14 550 469	0	0	0	202 831 212
FMI	-14 550 469	0	0	0	-14 550 469
Décaissement	0	0	0	0	0
dont Facilité rapide de Crédit/ COVID 19	0	0	0	0	0
Remboursement	-14 550 469				-14 550 469
dont annulation de dette FMI de lutte contre COVID 19					-624 399
Autres	0	0	0	0	217 381 681
Amortissements					0,0
Var du découvert (amortis. avance statutaire)					0
Var encaisses du Trésor					702 158
Var réscomptes d'obligations cautionnées					0
Variation sur dépôts Etat					216 975 792
Titres d'Etat détenus					-296 269
Banques commerciales	43 623 236	0	0	0	420 064 708
Amortissements aux banques (hors titrisations)	-31 376 802				-16 378 312
Titres d'Etat détenus	75 000 037	0	0	0	456 991 392
Créance BND-B					0
Titrisation créances bancaires					0
Bons du trésor	-39 440 000	0	0	0	-103 578 000
Emission	116 000 000				52 029 000
Remboursement	-155 440 000				-155 607 000
obligations du trésor	167 646 591	0	0	0	316 901 262
Emission	250 500 000				389 649 490
Remboursement	-82 853 409				-72 748 228
Autres titres ou autres avances bancaires	-53 206 554				243 668 129
Var des encaisses du Trésor					-20 605 375
Var des dépôts des institutions financières au trésor					57 003
Sonapost et Caisse Nationale d'Epargne (CNE)	0	0	0	0	-388 544
Var des dépôts Sonapost/CNE au trésor					0
Var. Titres d'Etat sur Sonapost	0				0
Var. des dépôts du trésor au CCP/CNE					-388 544
Secteur non bancaire	301 121 941	0	0	-9 912 500	91 726 962

TOFE 2020					Total	
	Prévisions LFI 2020	Prévisions LFR 2020	3ème Revue Programme FMI	4e & 5e Revues Progr FMI (sept. 20)	Réalisations	
Bons du trésor	-57 023 000	0	0	0	-166 023 000	
Emission	174 000 000				67 833 000	
Remboursement	-231 023 000				-233 856 000	
obligations du trésor	391 175 380	0	0	0	94 227 566	
Emission	584 500 000				263 973 430	
Remboursement	-193 324 620				-169 745 864	
Autres avances nettes					202 365 501	
Amortissements aux non banques	-33 030 438			-9 912 500	-38 843 105	
dont titrisation CNSS					0	
dont titrisation créances SONABHY					0	
Recettes de privatisations	0	0	0	0	0	
					0,0	
					0	
					0	
Erreurs et omissions(= surfinancement)					0	
Gap de financement	144 020 369	0	0	9 912 500	3 869 164	
*Recettes minières					468 700 357	
Recettes fiscales					358 657 063	
Recettes non fiscales					110 043 294	
PIB nominal	11 924 977 810				10 997 662 010	
Solde global base engagement	-569 411 624	0	0	0	1 065 886 184	
Ratio solde global sur PIB nominal	-4,77%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	9,7%	
Service de la dette publique	1 024 924 870	0	0	9 912 500	1 025 498 711	
Intérêts	195 800 000	0	0	0	229 586 819	
Amortissements (y compris FMI)	829 124 870	0	0	9 912 500	795 911 892	

ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS DU TRESOR 2021 EN MILLIONS DE FCFA

N°	Date d'émission	Maturité	Montant mis en adjudication (A)	Montant total des soumissions (B)	Montant retenu (C)	Taux moyen pondéré (TMP)	Rendement moyen pondéré (RMP)	Taux marginal	Taux de souscription (B/A)	Taux de couverture (C/A)
1	06/01/2021	12 mois	30 000	70 231	32 980	4,3283%	4,53%	4,43%	109,9333%	234,10%
2	17/02/2021	6 mois	30 000	112 925	33 000	3,9000%	3,9797%	3,9500%	110,0000%	376,42%
3	24/03/2021	12 mois	30 000	82 003	33 000	4,1342%	4,3100%	4,2500%	110,0000%	273,34%
4	14/04/2021	12 mois	30 000	116 075	33 000	4,0068%	4,1800%	4,0900%	110,0000%	386,92%
5	12/05/2021	6 mois	30 000	45 710	33 000	3,4227%	3,4800%	3,5000%	110,0000%	152,37%
6	09/06/2021	12 mois	30 000	90 240	32 240	3,8010%	3,9500%	3,9500%	107,4667%	300,80%
7	07/07/2021	12 mois	35 000	80 754	36 500	3,6940%	3,8400%	3,7988%	104,2857%	230,73%
8	18/08/2021	3 mois	30 000	87 978	33 000	2,4452%	2,4600%	2,4900%	110,0000%	293,26%
9	22/09/2021	12 mois	45 000	51 500	45 500	2,7220%	2,8000%	3,0000%	101,1111%	114,44%
10	08/10/2021	12 mois	45 000	89 812	47 062	2,8300%	2,9200%	2,9500%	104,5822%	199,58%
11	20/10/2021	12 mois	30 000	78 590	31 200	2,6366%	2,7100%	2,7025%	104,0000%	261,97%
12	17/11/2021	12 mois	30 000	68 031	31 981	2,6328%	2,7048%	2,6808%	106,6033%	226,77%
13	15/12/2021	12 mois	30 000	41 700	33 000	2,4614%	2,5200%	2,5000%	110,0000%	139,00%
	SOUS TOTAL		425 000	1 015 549	455 463				1397,98%	3190%

ANNEXE 6 : SITUATION DES EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR EN 2021 EN MILLIONS DE FCFA

N°	Date d'émission	Maturité	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	taux d'intérêt /coupon	Prix marginal	Prix moyen pondéré	taux de rendement	taux de couverture du montant mis en adjudication	taux de souscription
1	20/01/2021	3 ans	30 000	111 019	33 000	6,15%	100,0599	1,0011	6,11%	370,06%	110,00%
2	03/02/2021	5 ans	30 000	129 293	33 000	6,25,00%	1000,1200	100,4150	6,15%	430,98%	110,00%
3	03/03/2021	10 ans	150 000	276 117	165 000	6,50%	10 000,0000	10 000,0000		184,08%	110,00%
4	07/04/2021	5 ans	40 000	73 832	28 150	6,05%	10 037,0000	10 041,8400	5,65%	235,62%	70,38%
		7 ans	40 000	114 664	59 850	6,25%	10 006,0000	10 015,9200	6,22%		149,63%
5	28/04/2021	3 ans	25 000	45 211	14 500	5,55%	10 010,0000	10 020,3000	5,48%	231,69%	110,00%
		5 ans	35 000	93 800	51 500	5,80%	10 020,0000	10 037,4800	5,71%		
7	26/05/2021	3 ans	20 000	52 025	15 000	5,55%	10 045,0000	10 050,5800	5,36,00%	210,97%	109,91%
		7 ans	30 000	24 800	15 750	6,10%	10 020,2500	10 046,1600	6,02%		
		10 ans	30 000	91 952	57 181	6,20%	9 971,0000	9 973,0700	6,21%		
8	23/06/2021	3 ans	20 000	45 610	10 510	5,55%	10 091,0000	10 020,2600	5,11%	228,62%	108,90%
		5 ans	30 000	21 126	11 407	5,80%	10 055,5000	10 073,2200	5,63%		
		7 ans	20 000	93 295	54 312	6,10%	10 051,4100	10 061,5700	5,99%		
9	30/06/2021	10 ans	150 000		165 000	6,50%	10 000,0000	10 000,0000			
10	28/07/2021	3 ans	25 000	84 698	16 500	5,55%	1 014,7770	1 015,4240	4,98%	355,81%	110,00%
		10 ans	25 000	93 250	38 500	6,20%	1 002,1900	1 003,4650	6,15%		
11	01/09/2021	7 ans	25 000	119 332	27 500	6,10%	10 195,7700	10 221,0680	5,69%	477,33%	110,00%
12	15/09/2021	5 ans	25 000	103 330	27 500	5,80%	10 352,0000	10 459,2538	4,70%	413,32%	110,00%
13	04/10/2021	5 ans	20 000	71 145	9 800	5,80%	10 482,2000	10 521,8000	4,61%	320,32%	
		7 ans	20 000	56 981	33 946	6,10%	10 231,9800	10 279,3200	5,61%		
14	03/11/2021	3 ans	10 000	21 069	1 919	5,55%	10 430,0000	10 467,7700	3,87%	288,11%	
		5 ans	20 000	65 363	30 800	5,80%	10 525,3300	10 554,9800	4,53%		
15	01/12/2021	3 ans	10 000	18 460	3 750	5,55%	10 554,5500	10 569,9200	3,46%	243,38%	110,00%
		5 ans	20 000	54 554	29 250	5,80%	10 540,2700	10 558,8200	4,53%		
	SITotal		850 000	1 860 927	933 625					3990,29%	

Annexe 7 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,2	6,7	5,7	1,9	6,9	3,0
Secteur primaire (%)	20,6	23,1	20,2	21,7	20,5	25,0
Secteur secondaire (%)	25,1	24,5	25,6	28,4	27,6	23,5
Secteur tertiaire (%)	54,3	52,4	54,2	49,9	51,9	51,5

Source : Comité de Prévision et de Conjoncture (CPC), mars 2023

